



le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°682 JEUDI 19 NOVEMBRE 1987 10,00 F

Saint-Maur : les fruits de la répression carcérale...

Absence de soins médicaux, prison moderne déshumanisée, non-application des remises de peine, refus des libérations conditionnelles... conduisent logiquement à la révolte. N'ayant pas voulu entendre les prisonniers, le gouvernement choisit la politique du mensonge médiatique.

Lire page 3.



ARGUMENTS
A propos d'un colloque sur les inégalités sexuelles, les relations entre anarchisme et féminisme. Pages 6 et 7

ESPAGNE

Le gouvernement utilise la loi anti-terroriste pour se débarrasser de syndicalistes trop actifs.

Page 9

BOURSE

Après les spéculations des années fastes, la crise de confiance s'installe ! Qui paiera les pots cassés ?

Page 12

POLOGNE

Des réformes pour une situation économique catastrophique : comment changer en étant immobile ?

Page 8



communiqués éditions

• **BOURGOIN-JALLIEU**
Le groupe de la Fédération anarchiste et le collectif anarchiste de Bourgoin organisent un concert le vendredi 4 décembre, à 20 h 30, à la Maison de quartier de Champ-Fleuri ; avec Véronique Bestel, chanteur et compositeur. Entrée : 5 F (une table de presse sera organisée).

• **BREST**
Le groupe « Les Temps Nouveaux » organise un débat sur le thème : « Ecole, éducation, pédagogie... quelle alternative ? ». Ce débat aura lieu le vendredi 20 novembre, au cinéma « Le Xénon », rue Pierre-Trépos, à Brest. La soirée débutera à 20 h 30 par la projection du film « If », le débat sera animé par Jean-Marc Raynaud (auteur de plusieurs ouvrages sur la pédagogie libertaire) et Jean-Pierre Caro (animateur du Centre d'histoire des pédagogies libertaires), ainsi que par des intervenants du Lycée expérimental de Saint-Nazaire.

• « **ALTERNATIVE LIBERTAIRE 49** »
Le numéro 12 d'« Alternative libertaire 49 », journal édité par le groupe F.A. d'Angers est sorti. On peut se le procurer contre 2,20 F en timbres, ou mieux s'abonner pour 4 numéros (30 F, les chèques sont à adresser à l'ordre de A.D.E.I.R., « Alternative libertaire 49 », 8, rue Buffon, 49000 Angers.



• **LILLE**
La librairie du Centre culturel libertaire Benoit-Broutchoux vous offre un choix très large de livres, de brochures, de revues, de journaux, de badges, d'autocollants et de posters (antimilitaristes, éducation, mouvement ouvrier, économie, immigration, international, écologie, etc.). Elle est ouverte, ainsi que la bibliothèque de prêt et le service de documentation, le mardi de 19 h à 20 h et le samedi de 15 h à 19 h. Le centre est situé, 1-2, rue Denis-du-Péage, à Lille (M° Fives ou bus n° 7 [arrêt Ferrer]). Vous pouvez téléphoner au : 20.47.62.65. Contact sur minitel (tél. : 20.91.12.37) code « C. CULT. LIB. ».

• « **CONTRE VENTS ET MARÉES** »
Le numéro 43 de « Contre Vents et marées » du groupe de Bourgoin vient de sortir, on peut se le procurer au prix de 2 F le numéro (l'abonnement est de 50 F).



• **LILLE**
Programme du Centre culturel libertaire (1-2, rue Denis-du-Péage) :
• samedi 14 novembre, « Immigration et citoyenneté », avec l'association Texture ;
• samedi 21 novembre, « L'Etat d'Israël, la situation des Palestiniens en Cisjordanie occupée », avec la participation de Maurice Rajsfus, auteur notamment de « Retour d'Israël » aux éditions l'Harmattan ;
• samedi 28 novembre, forum et animation vidéo autour du thème « Cinéma et tiers monde », avec la participation de Louise-Fareniaux, professeur de filmologie à l'Université de Lille III ;
• samedi 12 décembre, « Antipsychiatrie et éducation libertaire » avec Jean-Marc Raynaud, auteur de « T'are ta gueule à la révo, dires et agirs d'éducation libertaire », et Claude Sigala, animateur du Coral et auteur de nombreux ouvrages consacrés aux lieux de vie.
Ces animations auront lieu de 15 h à 19 h, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille (tél. : 20.47.62.65), M° Fives (la librairie, la bibliothèque et le service de documentation sont ouverts tous les samedis aux mêmes heures).

• **AFFICHE**
Affiche Radio-Libertaire (dimension 70x102). Prix à l'unité 5 F, prix pour dix 2 F l'unité, prix pour cent 1,60 F l'unité.



• **NANTES**
Une liaison est en formation à Nantes. Les anarchistes de la région qui désirent entrer en contact avec celle-ci peuvent écrire aux Relations Intérieures à : Librairie du Monde libertaire (R.I.), 145, rue Amelot, 75011 Paris.

• **AFFICHES**
Affiches éditées par le groupe Fresnes-Antony (dimensions 70x50) : 5 F l'unité, 1 F l'unité à partir de dix.



• **PERPIGNAN**
Le samedi 21 novembre 1987, à 15 h, les libertaires de Perpignan vous invitent à fêter joyeusement le 70^e anniversaire de ce qu'il est convenu d'appeler la « Révolution russe », à la librairie Infos, 2, rue T. Guiter, à Perpignan. A cette occasion, nous pourrions voir deux vidéos (de 50 minutes chacune) : sur Marcel Body et les événements dont-il a été acteur ; un inédit sur Nestor Makhno et la formidable épopée autogestionnaire d'un peuple de 3 millions d'individus. Historien et auteur de nombreux ouvrages sur la Révolution russe, Alexandre Skirida animera les débats (qui ne manqueront pas). Venez nombreux et nombreuses.

• « **INFOS ET ANALYSES LIBERTAIRES** »
Le numéro 21 d'« Infos et analyses libertaires » vient de paraître. Un sommaire riche qui s'ouvre sur un éditorial « dur » comme les noyaux des privatisations. La loi, la langue, la politique, les fausses réponses apportées aux vrais problèmes du chômage, autant de questions abordées d'un point de vue libertaire. Des rubriques sur l'injustice, les livres, la musique branchée, de l'humour, une note de poésie et vous saurez à peu près tout sur ce nouvel « Infos et analyses libertaires ». Courrez vite vous le procurer à la librairie du Monde libertaire pour le modeste prix de 10 F. Pour tout abonnement, écrivez à : C.E.S., B.P. 233, 66002 Perpignan cedex (50 F normal ; 60 F militant ; 75 F soutien).



Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
N°..... Rue.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Cheque postal Réabonnement Chèque bancaire Abonnement de soutien Mandat-lettre

Règlement à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

• **BOURGOIN-JALLIEU**
Le groupe de la Fédération anarchiste et le collectif anarchiste de Bourgoin-Jallieu ont édité un brquet « Ni Dieu ni maître » (rouge sur fond noir) au prix de vente de 15 F. Pour toute commande : « Contre Courants », La Ladrrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.

• **RADIO-LIBERTAIRE**
Radio-Libertaire a édité une série de 27 badges hauts en couleur, en soutien à la station, au prix unitaire de 5 F et de 20 F les 5. A commander à la librairie du Monde libertaire (siège de Radio-Libertaire), 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Cycle de cours sur l'anarchisme

La commission propagande des Relations Intérieures organise une série de neuf cours sur l'anarchisme. Ceux-ci aborderont les thèmes essentiels de la pensée anarchiste et seront l'occasion de discussions.

- 24 novembre : Le fédéralisme libertaire.
- 2 décembre : Anarchisme et révolution.
- 8 décembre : Comment lutter aujourd'hui ?

Ces cours auront lieu le mardi à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e.

Fédération anarchiste

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
 Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 — Publi Routage
 Diffusion SAEM Transport Presse

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Société : Editorial, Prisons révoltées, Les grandes manœuvres — PAGE 4, Lutes : En bref, Procès Pierre-Serres, Racisme à Moulins — PAGE 5, Social : C.F.D.T. et la bureaucratie, Etudiants en lutte, La C.F.D.T. depuis Mai 68 — PAGES 6 et 7, Société : Féminisme et anarchisme, Colloque de Lyon, Alertez les bêtes — PAGE 8, Dans le monde : Pologne : socialisme en réforme, R.F.A. : scandales politiques, Brésil : Amazonie en péril — PAGE 9, Info. internationales : Répression anti-syndicale en Espagne (suite), Irlande : avortement illégal — PAGE 10, Société : Mineurs marocains, Nouvelle-Calédonie, Communiqué R.E., Luxeivil muselée — PAGE 11, Expression : Cinéma, Musique, Note de lecture, Programmes de Radio-Libertaire — PAGE 12, Société : La Bourse en folie, Marjolaine 87, Nîmes et la culture.

liste des groupes f.a.

PROVINCE

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente-Maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Isère : Bourgoin — Loire : Saint-Etienne — Loiret : Montargis — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille (deux groupes), Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Tarn-et-Garonne : Montauban — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vendée : Groupe libertaire de Vendée, La Roche-sur-Yon — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• LIAISONS

Alpes-Maritimes : Nice, Grasse — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence, Arles — Charente : Angoulême — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia, Porto Vecchio — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc — Doubs : Pontarlier — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Béziers — Ile-et-Vilaine : Saint-Malo — Isère : Grenoble — Jura : Roche-lez-Beaupré — Loir-et-Cher : Blois — Mayenne : Laval — Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon — Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Haute-Saône : liaison de la Haute-Saône — Savoie : Chambéry — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer, Carcès, Draguignan — Vosges : liaison des Vosges.

RÉGION PARISIENNE

• GROUPE

Paris : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1^{er}, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e.

Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne, Melun — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Versailles, Rambouillet — Essonne : Vallée de Chevreuse — Hauts-de-Seine : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony — Seine-Saint-Denis : Saint-Denis/Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Sevran/Bondy — Val-de-Marne : Créteil — Val-d'Oise : Argenteuil/Colombes, Sarcelles.

LIAISONS PROFESSIONNELLES

O.R.T.F., R.A.T.P., S.N.C.F., Route, Travailleurs de l'éducation, Banques.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
 145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
 Tél : (16.1) 48.05.34.08

PRISONS

Une révolte apparemment soudaine...

Nous publions ci-dessous deux lettres que des prisonniers ont envoyé à M. Chalandon. La première, fin octobre, la deuxième, deux jours avant la mutinerie et l'incendie, qui n'étaient donc pas tant dû à l'alcoolisme des détenus comme cela a pu être dit. Difficile donc pour le ministère de la Justice de prétendre que la révolte était sans raisons, après un appel aussi empreint de désespoir et de menace.

La rédaction

Formulation de griefs auprès de la plus haute autorité judiciaire et demande éventuelle de transfert.

Monsieur le ministre,
Je suis actuellement détenu à la prison centrale de Saint-Maur et entre dans ma...ième année de détention.

Celle-ci s'effectue « normalement » et j'avais jusqu'à présent l'espoir que ma conduite me permettrait de bénéficier du total des remises de peine prévues par les textes (normales et R.P.S.), qui sont par ailleurs généreusement « distribuées » dans les médias qui pratiquent une véritable désinformation sur ces phénomènes tout comme sur celui des libérations anticipées.

La « politique » spécifique à Saint-Maur est de bénéficier seulement de 10 jours de R.P.S. la première année, 20 jours la deuxième année pour arriver à 30 jours la troisième année de l'arrivée dans l'établissement.

Cette même « politique » qui définit que les examens passés par les détenus ne sont pas des examens reconnus par l'Education nationale (!), d'où... privation de grâces supplémentaires.

Lors d'une réunion, ce 16 octobre 1987, avec le directeur et le sous-directeur, il fut déclaré par ces autorités que la décision de remise de peine était une décision prise par l'autorité judiciaire, en l'occurrence le juge de l'application des peines, et qu'il lui en incombait la responsabilité (!).

Dans le même temps, aucune explication n'était fournie sur les différences qui existent entre les divers établissements pour peine, tels que Moulins, Clairvaux, Nîmes, etc. et cette « personnalisation » de la responsabilité faisant office de loi pour Saint-Maur.

D'où la présente lettre, étant donné que vous-même avez déclaré, lors d'une prestation télévisée qui faisait suite aux émeutes de juillet, que : « Vous aviez donné des consignes précises pour que les libérations anticipées soient développées ».

Deux détenus, inculpés dans la même affaire et étant condamnés à la même peine, suivant leur lieu d'affectation respectif (exemple : l'un à Clairvaux, l'autre à Saint-Maur) auront une différence de plusieurs mois, voire plusieurs années, dans le temps d'exécution de leur peine ! N'étant pas spécialement masochiste, je sollicite soit un réajustement des remises de peine soit mon transfert à... ou la « prise en compte » de la peine et du comportement du détenu ne pousse pas ce dernier au désespoir.

Recevez, M. le ministre, mes salutations les meilleures.

Signature



Au procureur de la République, au directeur de la Centrale de Saint-Maur et au juge de l'application des peines.

Après avoir constaté que toute discussion avec vous était stérile et n'entraînait de votre part que des promesses et des mesures de rétorsion, nous avons pris la décision de vous adresser cette requête et de vous informer que :

- nous voulons obtenir la totalité des remises de peine (R.P., R.P.S., R.P.E.), au même titre que dans les autres centrales (Clairvaux, Moulins, etc.), et qu'un rappel soit fait sur les R.P.S. qui n'ont été que partiellement accordées ;
- nous voulons que les dossiers de conditionnelle soient envoyés au ministère dans les délais mentionnés au code de procédure pénale (mi-peine ou deux tiers). Les conditions de détention qui nous sont appliquées ne vous permettant pas de préjuger de notre réinsertion : nous voulons aussi que cessent les rejets non motivés par le ministère, la proposition par les commissions locales étant une décision suffisante pour qu'une suite favorable y soit donnée par le ministère. Il est inadmissible que les conditionnelles soient rejetées plusieurs fois par le ministère, alors qu'elles ont été acceptées par les commissions locales mieux à même à connaître les détenus que le ministère ;
- nous voulons que les permissions de sortie nous soient accordées selon la définition du code de procédure pénale (un tiers de peine ou 3 ans), chaque détenu ayant droit au maintien de ses liens familiaux et à la préparation de sa réinsertion ;
- nous voulons que les punitions de mitard nous soient supprimées (il existe d'autres sanctions) et, que tout au moins, elles ne soient plus doublées d'une diminution parallèle des remises de peine.

Conscients qu'il nous a toujours fallu recourir à la violence pour obtenir à notre égard l'application du code de procédure pénale, nous vous avisons que, faute de vous voir donner une suite rapide à nos demandes, nous recourrons de nouveau à la violence pour obtenir gain de cause.

Car plutôt que de nous résigner à crever à petit feu, nous préférons, tant qu'à faire, crever dans un embrasement général.

Dans l'attente d'une suite concrète à cette requête...

De la part d'un groupe de détenus obligés de garder l'anonymat pour ne pas s'exposer aux traditionnelles mesures de répression

Cette lettre a été envoyée deux jours avant les événements.

DES faits brutaux, violents, une révolte apparemment soudaine qui défraie l'actualité en deux temps. Premier acte, le 11 novembre, les détenus de la prison de Saint-Maur, dans l'Indre, se mutinent, prennent le contrôle de la centrale et retiennent onze personnes — dont le directeur — prisonnières. Deuxième acte, le vendredi 13 novembre. Les prisonniers se sont-ils vraiment blessés entre eux ? Toujours est-il qu'en début d'après-midi, les mutins se rendent sans conditions. Bilan : au



Les forces de l'ordre devant la centrale. moins deux blessés graves, une partie de la prison en cendres, et bien sûr, un Pandraud qui pavoise. Il y a bien de quoi.

« Aucune raison de négocier »

Chalandon bat tous les records d'abjection en déclarant que les détenus de Saint-Maur « étaient particulièrement favorisés » et qu'ils n'avaient « aucune espèce de raison de demander à négocier ». Il est pourtant des conjonctures où l'on ferait mieux de la fermer, d'autant que Chalandon ne pouvait pas ignorer les drames, les injustices, les tensions et la révolte qui montaient à Saint-Maur.

Il y a longtemps que les prisonniers de Saint-Maur multiplient les appels aux secours. Pour des questions médicales, d'abord : un détenu malade, Selliah Chandrabose, est mort faute de soins dans cette prison rebaptisée Sainte-Morte par ses occupants. De fait, l'absence de soins adéquats n'est pas une exception.

A cause de la dégradation des conditions de détention, ensuite : Saint-Maur se voulait une prison « modèle », sans barreaux, où l'on expérimentait des modes de détention moins inhumains. Or, la prison centrale est devenue une prison « haute sécurité » avec barbelés, barrières, grillages, filets anti-hélicoptères. Des murs ont été élevés pour séparer les différents bâtiments. Les fouilles sont devenues encore plus brutales, encore plus humiliantes et encore plus provocantes (la moindre protestation étant sanctionnée par le mitard).

Mais le pire, l'injustice que les détenus n'ont pas supporté, c'est la diminution ou la non-application des remises de peine, de la libération conditionnelle, des permissions de sortie, des transferts pour rapprochement familial : autant de bouffées d'air dont on imagine combien elles sont vitales pour des détenus de longue durée (120 cas de perpétuité, sur 450 « longues peines »). Autant de « faveurs » qu'on leur a refusé, dans le plus

total arbitraire, et sans explications.

Des incidents plus ou moins graves avaient déjà révélé l'état de tension dans la prison : en décembre et janvier dernier, une centaine de prisonniers avaient par deux fois refusé de monter en cellule. Le mois dernier, les détenus publiaient un communiqué pour dénoncer le manque de soins dont est victime l'un des leurs, Pierre Maouchi. Enfin, les lettres que nous publions ci-contre témoignent du désespoir et de la révolte gagnant les détenus. Que l'administration pénitentiaire ne vienne pas prétendre que la révolte était imprévisible, inattendue et injustifiée.

La prison était pourtant modèle

Reconnaissons néanmoins aux autorités une grande, une incontestable excuse : le 11 novembre dernier, il ne faisait pas chaud. Cette lapalissade est en complète contradiction avec l'argument généralement avancé, lors des émeutes : depuis deux ans, les révoltes éclataient en été et il était facile de les attribuer à la chaleur, voire aux insulations.

Cette fois, plus question d'imputer les violences à d'autres orages qu'à ceux qui couvent, peut-être, dans toutes les prisons de France. Certes, on a versé beaucoup d'huile sur le feu, à Saint-Maur. Mais les détenus, généralement classés dangereux, ne souffraient pas, comme tant d'autres prisonniers français, des horreurs de la surpopulation. Or, le chiffre d'octobre dernier indiquait 35 000 places pour 50 000 détenus. Autant de prisonniers, condamnés ou en préventive, qui connaissent eux aussi des problèmes pour les remises de peine, les autorisations de sortie et autres miettes qui leurs sont, théoriquement, accordées.

Les grandes Manœuvres

Tandis que s'opéraient des négociations entre police et prisonniers, il était procédé à l'évacuation des journalistes et du village voisin de la centrale. Les habitants du village devant soit partir soit se barricader chez eux, jusqu'à nouvel ordre.

Les journalistes ont ensuite été chaleureusement invités à visiter la centrale, afin de pouvoir remplir de pleines colonnes avec les multiples déprédations causées par ces prisonniers (tous plus ou moins dangereux), certains même terroristes.

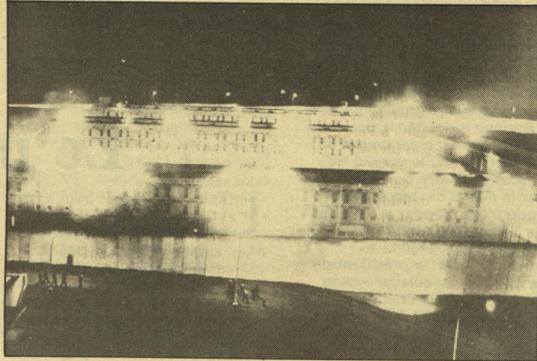
On l'avait déjà vu (et il était bien difficile de faire autrement) avec la rafle du 3 octobre, au pays Basque, Pasqua-Pandraud font mieux que la transparence : la mise en scène de la transparence pour les médias.

L. F.

Or, derrière le scandale des conditions de l'enfermement, il y a le scandale de l'enfermement lui-même. Tant qu'il existera, les révoltes ne s'éteindront pas. Elles ont même tendance à se multiplier, à se propager. Le chaudron bout, généreusement alimenté par le cynisme et l'indifférence.

Le Furet et Pascale Choisy

Nous remercions la « Commission prison-répression » pour les informations et documents qu'elle nous a communiqués.



Editorial

TANDIS que les mutins de la Centrale de Saint-Maur, près de Châteauroux, se rendaient après une nuit d'émeute, Jacques Delors apparaissait dans la presse quotidienne comme un éventuel Premier ministre de Raymond Barre. Pendant ce temps, Marie-Annette Corneille, après sept ans passés sur le territoire français, est menacée d'être éconduite à la frontière d'Haïti, son pays d'origine. Le fait d'avoir eu un titre de séjour en Guadeloupe lui a permis d'être exploitée légalement en France...

Coup d'œil rapide sur ce qui fait surface dans l'actualité de l'hexagone : les prisonniers luttent pour des remises de peine, un « ex-socialiste » se place dans le futur politique et une travailleuse immigrée est menacée d'expulsion. Sur Saint-Maur, les journaux parlent de « ruines du désespoir », pour Marie-Annette la résistance s'organise. Pour Delors, il y a aussi Rocard, Chirac, Mitterrand, Lajoie...

Il y a une semaine, mais nous ne pouvions prévoir ces événements, nous les commentons avec nos éléments, avec nos moyens, qui sont ceux du mouvement anarchiste. Comme il y a un an, ça bouge dans les écoles, les universités... Présents dans toutes les luttes, les anarchistes seront toujours là pour qu'un jour renaisse l'espoir d'une société libre où l'homme ne sera plus exploité et opprimé par l'homme.

ANTIMILITARISME

Le procès de Pierre Serres

Il y avait du monde au Palais de justice de Toulouse ce mardi 3 novembre. Il faut dire que l'affaire était grave ! Figurez-vous que Pierre Serres, un copain objecteur qui sévit à Albi, se retrouvait devant la « Chambre spécialisée dans les affaires militaires » pour y répondre du délit d'insoumission au service national, civil en l'occurrence.

Le public était nombreux et solide, enfin presque : dans le tas quelques pandores en uniforme se chargeaient de nous rappeler qu'il fallait respecter l'ordre. D'autres, en civil, se chargeaient de surveiller nos mouvements. Les bougres n'avaient pas apprécié les exactions d'une partie de ce public qui s'était permis, lors du procès d'un autre objecteur insoumis, notre pote Dominique Delpoux, d'occuper les locaux du S.I.R.P.A. (Service d'information et de relation publique des armées) de Toulouse.

Une chambre très spéciale

C'est donc devant la Chambre spécialisée dans les affaires militaires que Pierre a comparu. Ces chambres ont été créées, en juillet 1982, pour remplacer les T.P.F.A. (Tribunaux permanents des forces armées) de sinistre mémoire. La forme change, les uniformes aussi, mais c'est toujours la même chanson : tribunaux d'exception pour une justice d'exception.

Jusqu'à présent les objecteurs insoumis étaient jugés en correctionnelle. Lors de récents procès ; ceux de Dominique Delpoux, P. Lanic, les chambres correctionnelles se sont déclarées incompétentes en la matière et ont renvoyé ces affaires devant la chambre spécialisée.

Pierre est le premier à passer à cette nouvelle casserole, et le verdict qui sera prononcé servira sans nul doute de référence pour tous les procès du même type à venir.

Un débat de fond

Malgré les érucations de la « procureuse » de la République, qui nous gratifiait d'un cours de droit militaire raide comme du bois de justice, le président du tribunal, M. Treille, semblait tout à fait disposé à entendre Pierre Serres sur le fond de ses motivations. Celui-ci, après avoir pu s'exprimer sur sa démarche de réfractaire, cita trois témoins que la « procureuse » ne voulait pas entendre.



Ils purent tout de même témoigner, et notamment le propre père de Pierre qui prit tout le monde aux tripes par une intervention « bien sentie » et émouvante. Ensuite, ce fut à Damien Thébaud de plaider. Notre ami Damien, lui-même ancien objecteur, s'en tira brillamment à la fois sur le plan idéologique et sur le plan purement



juridique, ce qui donna des boutons à la « procureuse » qui avait requis vaillamment 8 mois avec sursis, 5 ans de suppression de droits civiques et le retrait du statut d'objecteur pour Pierre Serres.

Le jugement sera rendu le 1^{er} décembre, bien entendu il est encore temps d'envoyer des lettres de soutien et de protestation au juge Treilles (1).

Quand les gendarmes flinguent en Kanaky, quand l'état de siège est déclaré à Papeete pour réprimer les dockers en grève, quand les insoumis comme Eric Hébert « ramassent » 14 mois ferme, il faut soutenir les antimilitaristes.

Un antimilitariste qui échappe à la répression c'est un peu de liberté gagnée pour tous.

Jérôme VARQUEZ
(Gr. Albert-Camus de Toulouse)

(1) Exigez la relaxe pour Pierre Serres et l'arrêt des poursuites contre les réfractaires en écrivant à : M. le juge Treille, président de la Chambre spécialisée dans les affaires militaires, affaire Pierre-Serres, Palais de justice, 31000 Toulouse. Double à envoyer à : Comité de soutien à P. Serres, c/o C.O.T., B.P. 229, 81006 Albi cedex.

Commémoration du 11 novembre

BEAUCOUP de Toulousains ont pu avoir la primeur du défilé traditionnel du 11 novembre, et ce avec un semaine d'avance ! C'est en effet le 3 novembre au matin qu'ont commencé les traditionnels dépôts de gerbes. Une bonne centaine de personnes s'étaient rassemblées ce matin-là pour honorer la mémoire des insoumis tombés pour la liberté. Une gerbe fut déposée, des banderoles furent déployées devant le monument aux morts de Toulouse.

De nombreuses personnalités assistaient à la cérémonie, nous ne citerons pas toutes. Nous saluons la présence de Pierre Serres, objecteur insoumis, entendu le matin même par le Tribunal de Toulouse pour délit d'insoumission, ainsi que celle de Dominique Delpoux, objecteur insoumis lui aussi, qui comparaitra devant la même juridiction pour le même délit le 1^{er} décembre prochain. Nombre d'anarchistes, de pacifistes, de passants purent à cette occasion témoigner de leur solidarité avec les réfractaires poursuivis par les tribunaux. Quant à la maréchaussée, elle faisait la circulation comme à son habitude.

Vu le succès de cette manifestation, qui eut droit aux honneurs de la télévision locale, ses organisateurs nous ont confié qu'ils n'en resteraient pas là !

De nôtre envoyé spécial
Jérôme V.

en bref...en bref...

• PROCÈS. Thierry Maricourt, Michel Lebaillly et Frédéric Arnou, destructeurs de papiers militaires, passent en procès, au Tribunal de grande instance de Rennes, le 23 novembre.

• ANTIMILITARISME. Dominique Delpoux, objecteur insoumis d'Albi, passera devant la Chambre spécialisée dans les affaires militaires de Toulouse le 1^{er} décembre, à 8 h 30. Ironie, c'est ce jour-là que sera rendu le verdict du procès de Pierre Serres, jugé par la même chambre. Il est impératif d'inonder le Tribunal de Toulouse de lettres et de télégrammes. Lettres à envoyer à : M. le président de la Chambre spécialisée dans les affaires militaires de Toulouse, affaire Pierre-Serres du 3 novembre, Palais de justice, place des Salins, 31000 Toulouse.

• DÉBAT. Le C.O.J.R.A. et la rédaction de la revue « Les OEillets Rouges » organisent, jeudi 19 novembre, à 20 h 30, une réunion-débat sur le thème : « La Révolution... ». Cette soirée aura lieu au 65, rue Bichat, 75010 Paris.

• REVUE. La revue libertaire étudiante « Anarfac » s'enrichit d'un apport lycéen et devient « Anarfac/Agitation ». Notons un article sur l'Histoire universitaire, un sur la banalisation du nazisme et le témoignage d'un lycéen qui a visité des lycées en U.R.S.S. En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 8 F.

• BAL IRLANDAIS. Un Ceili est organisé par l'Association irlandaise, le samedi 21 novembre, à 20 h 30 à la M.J.C. des Hauts-de-Belleville, 43, rue Borrégo, Paris 20^e, M^o Télégraphe (entrée 40 F).

LOGEMENT

Le maire et les 40 Sénégalais

UNE institution médiévale, les baux emphytéotiques. Un hôpital propriétaire d'un terrain et bien décidé à le reconquérir. Des squatters dont des zonards, des immigrés, des insolubles et... une quarantaine de vendeurs ambulants sénégalais : une situation inextricable, qu'on s'attend à voir résolue grâce aux bons offices des C.R.S... Non ! au bout de cinq ans de tractations, un assistant social libertaire est parvenu à forcer la réticence de la municipalité, des propriétaires et des intéressés eux-mêmes.

On n'est pas raciste pour un sou...

L'histoire se déroule à Moulins, l'un des quartiers les plus déshérités du sud de Lille. Le Centre hospitalier y est propriétaire d'un îlot, en vertu des fameux baux emphytéotiques : les locataires s'engagent à entretenir, à construire ou à cultiver les terres, contre un loyer dérisoire, pour une durée de trente à soixante-dix ans. Cette méthode, qui a longtemps assuré sa subsistance au clergé, se perpétue encore et permet à des gens pauvres d'être quasiment propriétaires d'un logement.

Or, la durée du bail de l'îlot des Moulins était de trente ans. Les occupants de l'îlot l'ignoraient, bien sûr, et la municipalité s'est trouvée confrontée au casse-tête du logement d'une cinquantaine de

familles. Parmi eux, des personnes âgées, des handicapés, des jeunes gagnant à peine le S.M.I.C... Des gens pauvres, mais solvables, que la municipalité n'a guère de mal à reloger. Des familles d'immigrés, rarement solvables, elles, mais pour lesquelles on veut bien faire un effort. Et enfin, des Sénégalais, une quarantaine de vendeurs ambulants, bien intégrés dans le quartier, mais vivant en autarcie. Certains d'entre eux sont des « rescapés » de l'îlot Châlon, à Paris. D'autres sont installés dans la région lilloise depuis longtemps. D'autres, enfin, sont saisonniers et retournent régulièrement au Sénégal.

« J'ai été stupéfait de voir à quel point la municipalité a été "bloquée", dès que j'ai commencé à parler du logement des Sénégalais », raconte l'assistant social.

« Ils ont beau être socialistes : ils ont affirmé que si on faisait quelque chose pour ces quarante Sénégalais, ils se passeraient le mot, et Lille allait être envahi... Vraiment, il n'a pas fallu gratter beaucoup pour sentir le racisme à fleur de peau. Ces quarante vendeurs étaient des gens dont personne ne voulait. C'est d'autant plus comique que certaines personnes de la municipalité étaient membres de l'association d'amitié franco-sénégalaise... »

« C'est ce qui nous a permis le premier coup d'éclat : en 1986, lors

de la visite de Pierre Mauroy et de François Mitterrand à Lomé, la Confédération syndicale du cadre de vie a publié un communiqué dans la Voix du Nord. Le texte disait, dans les grandes lignes : "Nous espérons que l'accueil triomphal que vous avez reçu dans la capitale du Sénégal ne vous fera pas oublier les quarante Sénégalais en détresse à Moulins"... Ça a porté, parce que les membres de l'association "France Sénégal" avaient des intérêts politiques en jeu.

Mais on ne veut pas de ça chez nous

Une première solution a été tentée : le C.H.U. proposait aux Sénégalais d'acheter les maisons, à condition de les retaper. Manque de bol, ils n'étaient pas vraiment bricoleurs, et ils ont refusé... La situation était à nouveau bloquée. Mais au moins, j'avais fait un progrès, j'avais réussi à négocier directement avec eux, alors qu'à priori, ils me considéraient comme un complice de ceux qui voulaient les virer.

Or, cette confiance si difficile à obtenir a failli être saignée ; la municipalité m'a demandé de fournir les noms de tous les vendeurs. J'ai longuement discuté avec eux, et ils ont fini par accepter. Catastrophe ! le lendemain, il y avait une descente de police, des interrogato-

res "musclés" de tous les Sénégalais, toutes les portes fracturées, deux vendeurs en situation irrégulière reconduits à la frontière...

Cette fois, en retournant chez eux, je me suis dit que ça risquait d'être ma fête... Et pourtant, c'est à partir de cet incident qu'ils m'ont fait définitivement confiance. C'est vrai que si j'avais été un flic, je n'aurais pas agi de la sorte... Mais le problème restait posé. Où les reloger ? C'est un conseiller de quartier qui a fini par m'aider : il a téléphoné à l'association chargée de l'accueil des immigrés dans le Nord, en lui demandant de bien vouloir accueillir quarante vendeurs sénégalais. Le gérant a refusé tout net, expliquant qu'il n'y avait pas de place. Quelques instants plus tard, l'épouse du conseiller l'a rappelé, demandant à héberger des immigrés travaillant au chantier du métro de Lille. Réponse du type : pas de problèmes, il y a de la place ! Là, bien sûr, il était piégé...

Voilà comment, après une dernière réunion marathon, nous avons réussi à les loger, à des prix raisonnables, dans des centres de placements à Fives et à Moulins. Avec la promesse qu'au moment venu, on rediscuterait de leur réinstallation définitive... Une jolie histoire, qui finit bien, et illustre à merveille le cliché « douce-France-Terre-d'asile »...

Pascal CHOISY

CONGRÈS C.F.D.T. RÉGION PARISIENNE

La bureaucratie et les majoritaires

Le 47^e congrès de l'union régionale parisienne des syndicats C.F.D.T. s'est tenu à la Bourse du travail de Paris, les 27, 28 et 29 octobre 1987. Dur congrès, qui s'il permit d'affirmer une continuité dans la relance de l'action syndicale en Ile-de-France, conduite par une majorité dite oppositionnelle à la confédération, ne put empêcher la prise de pouvoir par les apparatchiks mairistes.

Après les démissions, en 1984, de Bobichon et Thibaud, proconfédéraux, ouvrant une crise très grave pour la C.F.D.T. régionale parisienne, le Congrès d'Evry, en janvier 1985, avait réussi à dépasser cette situation en proposant, à nouveau, une structure interprofessionnelle pour relancer l'action syndicale.

La C.F.D.T. en Ile-de-France

La devise « Pour débattre, rassembler et agir » fut difficile à mettre en œuvre pendant ces années d'approfondissement de la crise du syndicalisme, mais servit d'axe de travail :

- pour la confrontation interprofessionnelle (sur la précarité, le chômage, l'emploi et la réduction du temps de travail) ;
- pour le rassemblement et la structuration des différents syndicats (publics et privés, plan de développement régional à partir de nouveaux bassins d'emploi...);
- mais aussi pour l'action (secteur public, code de la nationalité, protection sociale, conflits de l'hiver 86-87...).

Cela permit de maintenir une présence C.F.D.T. en Ile-de-France, malgré les scandaleuses positions confédérales sur « la grève est

SYNDICAT

Quo vadis

Il y a belle lurette que la direction de la C.F.D.T. navigue dans le flou question référence à la lutte des classes. Après Mai 68, on jouait sur les références à Pelloutier, la C.F.D.T. a grossi ses rangs, puis il a fallu mettre en branle le réservoir militant pour le P.S. En avril 1975, des responsables C.F.D.T. de l'U.D.-Loire expliquaient ainsi leur démarche dans Tribune Socialiste (organe du P.S.U.) : « Nous aussi, nous avons évolué, Mai 68 a ramené une espèce de résurgence de l'anarcho-syndicalisme (la "magie" de l'action, la "révolution culturelle" par l'action), on a redécouvert la capacité de mobilisation de la classe ouvrière. Nous avons eu alors d'autant plus tendance à prendre à notre compte le discours anarcho-syndicaliste que, en même temps, notre ligne stratégique s'est définie de manière dialectiquement opposée à celle du P.C.F. et de la C.G.T. C'est un phénomène assez compréhensible.

Ensuite, les luttes sociales nous ont obligées, nous l'avons vu, à poser le problème du débouché politique de manière plus concrète : on s'est dit qu'il fallait intégrer le problème de la prise du pouvoir dans notre stratégie ».

Cela voulait dire en clair, qu'il fallait que la C.F.D.T. serve de caisse de résonance au P.S. Tout groupe de syndiqués, toute section syndicale qui s'opposera au sein de la C.F.D.T. devra être éliminée. On connaît la suite, les exclusions, les « suspensions » (U.L.-8/9-Paris, U.D.-Gironde, Usinor Dunkerque, B.N.P.-Paris, Lyon Gare...), l'article de Helyo illustre ce qui se passe aujourd'hui. Quo vadis « Ex-Montholon » ?

THIERRY (Gr. Pierre-Besnard)

dépassée », « la manifestation est sans objet », la « coopération conflictuelle » ou sur l'appel à l'apaisement social en pleine grève des cheminots, malgré aussi les manœuvres de recomposition syndicale.

L'union régionale parisienne C.F.D.T. (1) fut alors considérée comme oppositionnelle à la ligne mairiste par les débats qu'elle portait au niveau confédéral et par sa présence dans la rue, plus fréquente que celle du secrétaire général du boulevard de la Villette : elle n'était, et elle n'est, que pluraliste, comme toute organisation syndicale devrait être, et de ce fait non alignée, ce que la confédération ne pouvait supporter.

Celle-ci essaya donc par diverses manœuvres (intervention des fédérations métallurgie, santé, P.T.T., services, P.S.T.E. [2]... mais aussi des unions départementales de Paris et des Hauts-de-Seine) de déstabiliser, d'affaiblir l'U.R.P. pour qu'elle revienne dans le giron confédéral : l'U.D. de Paris s'employa activement à paralyser l'activité régionale, en vain, et dans la dernière période tenta de bloquer les débats autour de la préparation du 47^e congrès, essayant de rouvrir une crise.

Un syndicalisme de solidarité...

Les textes, présentés et approuvés à ce congrès d'octobre 1987, confirment les orientations d'Evry, à savoir un syndicalisme de solidarité de classe, d'action et de transformation sociale. Ils écartent le syndicalisme de co-gestion, de partenariat (3) et de régulation sociale, celui qui s'affirme être de « proximité » avec les adhérents et salariés, en siégeant dans toutes les institutions possibles, celui porté par la majorité des U.D. de Paris et des Hauts-de-Seine et par celle des unions professionnelles E.G.F. et Banques d'Ile-de-France.

Mais si le débat sur l'adaptation du syndicalisme reste incontournable, la C.F.D.T. région parisienne n'entend pas le traiter comme la confédération le lui impose, mais en débattre avec son identité régionale propre : aussi, la Charte pour l'emploi est-elle apparue comme la véritable colonne vertébrale de la résolution proposée aux syndicats (71%).

Mais laissons la parole aux délégués : « Au soir du 2^e jour, nous avons réussi à voter majoritaire-

ment des orientations qui limitaient au minimum les dégâts déjà bien avancés du syndicalisme gestionnaire, partenariat, autrement dit réformiste de la C.F.D.T. "recentrée" et "modernisée". L'action de l'équipe régionale sortante avait été approuvée par le plus grand nombre d'entre nous.

Il restait à désigner les militants qui mettraient en pratique ces orientations. Pour d'autres, qui s'étaient, comme toute, montrés plutôt discrets jusque-là, il restait à prendre le pouvoir. Ils étaient là pour ça, pour cela seulement et pour rien d'autre.

L'équipe menée par Bontems et Batard avait évité l'affrontement avec la majorité du congrès, retirant leurs amendements au dernier moment. D'autre part, l'équipe unissant les candidats de l'U.D.-93, de la Métallurgie, des Finances, du S.G.E.N. et de l'A.N.P.E. ne se présentant pas clairement en tant qu'équipe ayant élaboré les textes et voulant les mettre en œuvre, n'apparaissait guère plus qu'une simple addition d'individus. Il est possible que certains délégués du congrès n'aient su qu'un dernier moment, qui était qui et défendait quoi.

Cela n'a pas eu lieu, peut être à cause des difficultés rencontrées notamment dans la formation de l'équipe "rose et rouge" de la majorité sortante qui a dû "digérer" l'élimination avant le congrès d'une candidate de la L.C.R. afin d'être plus "présentable" aux yeux de la confédération. Cela n'aura pas servi...

C'est ainsi qu'au soir du dernier jour, nous nous sommes retrouvés quelque peu abasourdis suite au résultat de l'élection : 4 secrétaires élus (4), pour 5 postes disponibles, venant des 2 équipes concurrentielles avec aucune possibilité de travail commun, Bontems ayant combattu tous les textes, alors que Carvou et Tourbin avaient contribué activement à leur écriture et à leur approbation.

Aussi, quand Bontems s'est présenté au congrès comme candidat au secrétariat régional, annonçant qu'il appliquerait les orientations qu'il avait combattues, s'est-il fait copieusement huer !

L'élection du bureau régional a terminé de balayer nos espoirs en éliminant rien moins que trois unions professionnelles (et des plus importantes : S.G.E.N., Santé et P.T.T.) et 2 unions départementales

alors que l'U.D.-75 s'attribuait 3 places sur les 25 possibles.

Nous pouvons dire maintenant que la majorité des salariés cédés de la région parisienne ne sont pas dans les structures bureaucratiques de la C.F.D.T., mais avec nous, "dehors", dans les syndicats, sur le terrain, dans les unions départementales. Nous pouvons dire cela. Mais le poids de la confédération va peser de toutes ces forces, plus que jamais sur la région parisienne pour empêcher toute perspective de lutte massive et unitaire, ce qui n'est pas la moindre des difficultés. »

Un putsch pour le secrétariat général

Quel triste spectacle que cette fin de congrès : des délégués obligés de sortir et de s'entasser dans une toute petite salle, car les organisateurs (U.D.-75) n'avaient pas pris la précaution de réserver la salle pour la soirée. Puis un vote bloqué des proconfédéraux provoquant l'élimination des majoritaires aboutit à vider la salle d'une grande partie des délégués écœurés de telles pratiques.

Cela permit aux crapules restantes d'opérer, avec un cynisme démesuré, un véritable putsch en désignant sans le quorum Bontems, secrétaire général. L'opération « reprise en main » de la confédération était terminée. Le lendemain matin, à 8 h 15, le nouveau secrétaire vidait un des secrétaires sortants de son bureau pour prendre possession de l'U.R.P.-C.F.D.T.

Comment les syndicats, majoritaires sur les textes, n'ont pas su élire des secrétaires en accord avec leur orientation ? Avant tout, c'est la victoire de la bureaucratie : les votes sur les textes, effectués publiquement par appel nominal peuvent être contrôlés, alors que les votes sur les candidats, opérés par bulletins secrets ne le sont pas. Des syndicats « riches » sans vergogne achètent des timbres pour augmenter leur nombre de voix. Des syndicats inconnus sur le terrain apparaissent. Les syndicats non présents ne sont pas oubliés, d'autres se chargent de voter pour eux sans possibilité de réel contrôle quant à l'orientation choisie. Mais surtout, des syndicats qui ne reconnaissent pas leur minorité — quand bien même elle serait de 49% — et bloquent leurs mandats.

Ces pratiques se trouvent encouragées par la confédération. De l'autre côté, celui des majoritaires,

les scrupules tiennent encore. Cette victoire de la bureaucratie s'accompagne d'une faiblesse à se comporter comme majoritaire quant à l'équipe issue d'Evry, d'autant qu'elle fut divisée par le compromis rassemblant 5 candidats au détriment de la secrétaire régionale sortante, à qui rien n'était reproché dans l'exécution de son mandat si ce n'est d'être encore à la L.C.R.

L'obstacle majeur était bien évidemment le déploiement de manœuvres confédérales qui aboutissent à l'intervention directe de la C.C.O. (Commission confédérale d'organisation) :

- aide politique au secrétaire général élu, qui se retrouve bien seul, puisque les deux élus de l'équipe majoritaire (Carvou et Tourbin) ont démissionné refusant de travailler avec un bureau régional anti-majoritaire ;
- préparation d'un comité régional (organe décisionnel entre deux congrès), par les fédérations afin de cadrer les délégations.

En fait, même si les syndicats n'ont pas eu le courage d'engager le conflit contre la confédération, cette défaite est cependant une victoire sur la bureaucratie en ce sens que malgré manœuvres, manipulations et pressions la majorité du Congrès d'Evry s'est confirmée lors de ce Congrès de Paris et ne s'est pas éclatée lors de ces moments difficiles. Espérons qu'elle se maintiendra et qu'elle fera vivre le mieux qu'elle pourra les orientations qu'elle a décidées : un syndicalisme de masse et de classe pour « conjurer l'action quotidienne et l'utopie créatrice » (5).

HELYO

Une motion de soutien à l'action antimilitariste de notre compagnon Christophe Potier, qui passera en appel le 3 novembre suite à la condamnation à 6 mois de prison ferme, a circulé et a été signée par les délégués au congrès.

(1) U.R.P. donc, comprenant les syndicats des 8 départements d'Ile-de-France.

(2) P.S.T.E. : Protection Sociale-Travail-Emploi.

(3) Le syndicat serait un des partenariats, au même titre que le patronat, dans le champ social.

(4) Bontems (U.D.-75), Carvou (Métallurgie), Tourbin (U.D.-93) et Galli (Banques, et sûrement le quota féminin).

(5) Résolution « Adaptation du syndicalisme. Identité régionale », octobre 1987 (47^e congrès de l'U.R.P.-C.F.D.T.).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Chasse au fantôme Devaquet !

Le Comité national de liaison des facultés, réuni le 14 décembre à Censier et représentant quarante quatre établissements d'enseignement supérieur, a constaté que le gouvernement essayait de faire passer le projet Devaquet par une réduction du budget et des moyens de l'Education nationale. Le manque d'enseignants, de locaux et de moyens rendent difficile la gestion des établissements et peuvent servir de prétexte pour faire sponsoriser des filières élitistes par les entreprises privées.

« A l'occasion du vote du budget à l'Assemblée nous appelons à une mobilisation, sous toutes les formes garantissant l'unité et l'indépendance du mouvement naissant, et à une journée de grèves, de rassemblements et de manifestations dans chaque ville le 26 novembre » (1). Les délégués étudiants ont voté deux motions (2) et, en solidarité avec les victimes des violences policières de décembre 1986, reprennent l'appel du Comité des familles qui propose « des actions par fac le 4 décembre, coordonnées le lendemain, sous forme de manifestations et de débats sur les violences policières, la répression anti-syndicale, la situation de l'Enseignement supérieur et de la jeunesse ».

Les délégués ont pris position contre l'argent gaspillé dans le budget de la Défense, qui devrait servir à l'Education et à l'aide sociale. Un comité de vingt et une personnes a été mandaté pour coordonner les efforts.

LAURENT (C.L.E.A.-Créteil)

(1) Citations du texte adopté par les délégués.

(2) L'une pour les mineurs marocains, l'autre pour les lycéens qui seront en grève et manifesteront le 18 novembre à Paris.



FÉMINISME LIBERTAIRE

Une hypothèse à construire...

ORGANISÉ par l'Atelier de création libertaire et le Centre d'étude Pinelli de Milan, s'est tenu à Lyon, les 30 et 31 octobre et 1^{er} novembre, un colloque traitant des inégalités sexuelles. Regroupant tant des militants et des militantes libertaires que des chercheurs et des chercheuses universitaires, cette réunion s'était donnée pour buts, d'une part d'explorer les champs et les limites des terrains d'inégalités entre les sexes, et d'autre part de réfléchir sur les relations entre le féminisme et l'anarchisme dans la société contemporaine.

Si le féminisme libertaire reste, comme l'a fait remarquer Maria Matteo, une hypothèse à construire, il n'en est pas moins vrai que, de part leurs visées égalitaires, féminisme et anarchisme se trouvent intimement liés. En effet, entre féminisme et anarchisme niant les principes inégalitaires, discriminatoires et de dominations, s'ouvre une ère de luttes communes. L'anarchisme ne saurait cependant s'arrêter à une simple dénonciation des rôles sociaux qui enferment la Femme à n'être qu'un idéal et qui désignent l'Homme comme emblème du pouvoir. Anarchistes, nous sommes de toutes les luttes visant à dénoncer et à briser les iniquités sociales et, à ce titre, nous ne pouvons qu'être solidaires des luttes des femmes.

Néanmoins, les revendications féministes ne sauraient à nos yeux évincer ou faire l'impasse sur la question sociale. Les femmes et les hommes sont ainsi amenés à combattre sur un double front : afin de casser la domination masculine et d'établir un rapport juste et égalitaire entre les individus.

Nous reproduisons ici les principaux extraits de l'interview que Rossella Dielo (du Centre d'études Pinelli de Milan) et de Mimmo (de l'Atelier de création libertaire de Lyon) ont bien voulu nous accorder.

Le comité de rédaction

— « Monde libertaire » : Pouvez-vous résumer les raisons qui vous ont poussé à organiser ce colloque ?

— Rossella : Je pense que la problématique homme/femme est une problématique de notre temps. Nous vivons une mutation culturelle très profonde qui est en train de changer l'imaginaire collectif, les idées de l'homme ou de la femme que nous avons, et qui sont déterminantes pour notre représentation du monde.

Le féminisme à ses débuts a pu avoir un caractère spectaculaire. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Ce n'est plus quelque-chose que l'on

retrouve sur la première page des journaux, mais c'est encore quelque chose de très important. En plus, il est en train de se développer une réflexion dans le mouvement féministe très intéressante pour les anarchistes, car pour la première fois on discute d'une manière consciente non seulement de la domination de l'homme sur la femme, mais aussi du principe hiérarchique. C'est pour cela, aussi, que nous avons pensé à concentrer notre attention sur ce problème.

— Mimmo : Il s'agit en fait d'une vieille idée à laquelle nous réfléchissons depuis déjà deux ou

trois ans. Nous voulions organiser, au début une rencontre sur le thème du féminisme libertaire ou de l'anarcho-féminisme, mais cette idée a du être en partie abandonnée car après Venise nous étions fatigués.

— M.L. : Dans votre réponse vous faites référence explicitement à l'anarcho-féminisme, est-ce qu'il s'agit là d'autre chose que d'anarchisme ?

— R. : Je pense qu'il y a une différence importante entre les deux. Très schématiquement et pour pouvoir mieux nous entendre, disons qu'il y a deux positions dans le mouvement anarchiste : la position anarcho-féministe, d'une part, et ce que j'appelle l'anarchisme post-féministe, d'autre part. La différence consiste en cela : l'anarchisme post-féministe est un anarchisme qui a intégré les apports principaux du mouvement féministe, par l'application dans le quotidien de principes non hiérarchiques dans les relations humaines. Cela est très important. Disons que l'anarchisme, qui avait pensé et théorisé ces principes, n'avait pas eu la capacité de les mettre en pratique jusque là.

Quant à l'anarcho-féminisme, il pose l'accent sur le terme « féminisme » ; c'est-à-dire qu'il fait de la hiérarchie sexuelle la clef de voûte, le principe explicatif du monde. L'anarchisme apparaît ainsi essentiellement comme une méthodologie, qui permet d'expliquer et de rendre compte des modalités d'existence de cette hiérarchie. Ce point de vue donc n'est pas tout à fait le même que celui de l'anarchisme traditionnel, qui donne une défini-



tion plus vaste de la hiérarchie et de la domination. Voilà en quelques mots la différence que nous voyons.

— M. : Je crois qu'il est utile de rappeler la définition que donne Maria Matteo, pour qui l'anarchisme a une vision universelle de l'individu tandis que le féminisme a une vision singulière de l'individu. Quand les anarchistes disent que l'humanité doit s'émanciper, ils n'identifient dans cette humanité ni le genre ni le sexe, ce sont des individus abstraits. Tandis que le féminisme reconduit ces individus à des êtres en chair et en os, avec toutes les problématiques que l'on sait.

— M.L. : L'anarcho-féminisme embrasserait plutôt ce dernier point de vue ?

— M. : Ça pourrait être ça. Je voudrais souligner cependant qu'en organisant ce colloque nous avons essayé de trouver des gens qui puissent expliquer ce qu'est l'anarcho-féminisme, bien qu'il n'y ait pas une définition forcément unique ou commune.

— R. : Dans l'anarchisme post-féministe, ce sont les hommes et les femmes qui pouvaient se reconnaître dans une vision commune. L'anarcho-féminisme est, quant à lui, une pratique essentiellement féministe de laquelle les hommes sont exclus.

— M.L. : Y a-t-il donc, d'après vous, un problème entre anarchisme et féminisme ?

— M. : Je ne pense pas que l'on puisse dire qu'il y ait un problème entre anarchisme et féminisme. Ce qui m'intéresse, par rapport à ce colloque et au féminisme, c'est une remise en cause de nous-même en tant qu'individus.

J'ai beaucoup aimé, je tiens à le souligner à nouveau, le texte de Maria Matteo paru dans J.R.L. (1). Ce texte, qui s'appelle « Hypothèses pour un féminisme libertaire », affirme qu'abolir toutes les entraves politiques et patronales et tous les aspects de la domination de l'homme sur la femme, c'est déjà une chose difficile, mais qu'abolir l'image de nous-mêmes qui nous a

MOUVEMENT FÉMINISTE

Réflexions sur l'inégalité sexuelle

LE refus de l'inégalité entre les deux sexes de l'espèce humaine a amené les femmes, organisées ou non, à produire un ensemble de théorisations qui ne sortent généralement pas du champ délimité par le système de domination, et qui ne peuvent donc conduire à autre chose qu'au renforcement de celui-ci.

Ce constat et la situation actuelle du mouvement féministe, et des femmes (puisque l'influence du mouvement féministe a largement dépassé le nombre des femmes organisées), amène un nombre croissant de personnes à se poser des questions sur les fins et les moyens, que le féminisme prétend incarner et mettre en œuvre pour mener à bien la libération de la femme.

L'institutionnalisation du féminisme

Ces questions ont pour source, ce me semble, non seulement la misère de l'idéologie féministe institutionnalisée, depuis que les partis et les Etats l'ont récupérée à leur profit, mais aussi le fait qu'à travers cette institutionnalisation toutes les contradictions et impuissances de cette idéologie ont été mises en évidence.

Malheureusement, même du côté de ceux et celles qui depuis toujours mettaient en garde contre l'inévitabilité de cette institutionnalisation (anarchistes inclus), il n'a jamais été ou très rarement compris que la revendication égalitaire entre les deux sexes ne pouvait, pour se réaliser, qu'être le fruit d'une décision commune des deux sexes : c'est-à-dire comme

un acte de volonté politique des femmes et des hommes qui auront « choisi » cette éthique, qui auront « voulu » ces rapports sociaux, et non pas parce qu'ils auront été convaincus que l'égalité des deux sexes est une vérité biologique, ontologique ou autre...

Le problème de l'inégalité et de l'égalité entre les sexes tout comme les humains en général, se situe au niveau de l'organisation sociale, et est un problème idéologique, politique. Confondre les niveaux nous amène à des

Tenter de prouver scientifiquement l'égalité des sexes est donc un faux problème. L'important est de mettre en évidence le fait que dans la société où nous sommes (et probablement dans toutes celles qui l'ont précédée) les femmes sont discriminées, ce que nous considérons inadmissible. Mais pour que cette mise en évidence soit valable, il faut qu'elle révèle les mécanismes qui font que nous reproduisons inconsciemment les « normes » du système de discrimination contre lequel nous luttons...

ni même ne s'est développé, dans un cadre anticapitaliste... Les premières organisations de femmes, comme les premiers discours sur l'égalité des sexes, ont regroupé des femmes dont le niveau matériel et culturel leur permettait de n'être pas complètement écrasées par l'oppression économique et culturelle et d'entrevoir une éventuelle indépendance à l'intérieur du système capitaliste. De ce fait, les revendications féministes ont été à peu près intégrées, même si de par leur nature certaines étaient objectivement anticapitalistes, puisqu'elles touchaient le fondement même du système par le biais de l'institution familiale.

L'égalité des sexes et anticapitalisme

C'est au fil des diverses révolutions, et de l'organisation progressive du mouvement ouvrier, que les idéologies révolutionnaires ont analysé le problème de l'égalité des sexes d'un point de vue anticapitaliste : tant les marxistes (Engels, entre autres, avec ses études sur l'origine de la famille, etc.) que les anarchistes.

En bref, ce que nous essayons de dire c'est que la revendication d'égalité des sexes n'est pas « révolutionnaire » en soi, elle le devient quand elle inclue dans la lutte pour l'égalité de tout le monde sur les positions idéologiques et éthiques visant une révolution sociale qui ne se limite pas à changer l'heure de nos pendules ».

Pour conclure : je ne sais pas si une organisation anarcho-féministe pourrait nous être d'une quelconque utilité pour établir des

rapports libres et égaux entre hommes et femmes, entre tous, de même que je ne sais pas si une organisation spécifique de femmes peut être plus efficace. Mais de prime abord, il me semble absurde de diviser dans le but de réunir... Regardons où le corporatisme a conduit le mouvement ouvrier...

De toute façon, reste le problème de « comment lutter » pour l'égalité (dans la société dans laquelle nous vivons) à partir de notre position idéologique et éthique ; car pour que la revendication d'égalité débouche sur un désir généralisé de transformation globale il ne suffit pas de la justifier avec des arguments scientifiques ou autres, sinon qu'il faut arriver à une conscientisation profonde — tant de nous mêmes que de l'ensemble des victimes de l'inégalité — pour que cette lutte soit tout autant la leur que la nôtre. Et pour cela il ne fait aucun doute que nous serons obligés de tenir compte des différentes situations sociales (économiques, culturelles, etc.) dans lesquelles se trouvent chacun des groupes sociaux en lutte. De même qu'il nous faudra choisir, dans chacune des circonstances où nous trouverons confrontés au problème de l'inégalité, les moyens et les tactiques les plus appropriés...

Comme dans tous les domaines, il nous faudra être pragmatiques tout en étant cohérents avec notre but : pour être vraiment efficaces et, en même temps, conséquents avec notre engagement égalitaire et libertaire.

Ariane GRANSAC
(Extraits de sa contribution au colloque de Lyon)



situations dont l'embrouillamine nous pousse à chercher des solutions à de faux problèmes, ou à les poser de manière insoluble.

Si l'on regarde l'évolution du mouvement féministe un peu partout dans le monde, l'on peut constater qu'il n'a ni commencé,

FÉMINISME LIBERTAIRE

Une hypothèse à construire (suite)

été donnée par la société, c'est encore plus difficile. Je crois que la réflexion sur soi-même, la réflexion sur le rôle que le système veut nous faire jouer est très importante.

Parfois, aussi, les anarchistes vivent leur anarchisme comme un déterminisme politique qui les conduira fatalement à une révolution, parce qu'on sera un million d'anarchistes convaincus qu'il faut vivre sans Etat, mais sans avoir remis en cause notre propre attitude tant dans le domaine de la vie quotidienne que dans celui de la réflexion, parfois trop schématique parmi les libertaires.

R. : Je pense qu'il n'y a aucun problème entre féminisme et anarchisme. Il s'agit de deux choses séparées, mais ce sont deux choses, deux courants de pensées qui font partie d'une manière plus générale d'une culture anti-hiérarchique. Et c'est très important que les uns et les autres poursuivent leurs réflexions et leurs débats, avec aussi les autres mouvements anti-autoritaires (non-violents ou communautaires). Il y a plusieurs pensées anti-hiérarchiques qui, selon moi, doivent se confronter d'avantage que que l'on a pu faire dans le passé.

M. : Je voudrais juste rajouter à cela que si nous avons organisé ce colloque à Lyon et s'il y a recherche au niveau international, c'est que le problème n'est pas seulement anarchisme « et » féminisme.

L'anarchisme étant une doctrine sociale, une philosophie politique et une pratique quotidienne, il n'arrive pas à faire face à des problèmes spécifiques, comme par exemple l'écologie. Ainsi le travail que le Centre Pinelli, nous mêmes à l'Atelier de création libertaire et d'autres groupes ailleurs se sont assignés, est de confronter l'anarchisme avec des thèmes qui nous paraissent importants, comme nous

l'avons fait avec le pouvoir, l'auto-gestion, la démocratie, l'utopie, etc., c'est-à-dire là où manquait une réflexion anarchiste.

Notre travail consiste à vouloir confronter l'anarchisme avec des courants, des mouvements ou des pratiques sociales qui, d'une part, puissent apporter à l'anarchisme des moyens pour s'ancrer d'avantage dans la réalité politique et culturelle et, d'autre part, apporter à ces mouvements une réflexion libertaire, voire une méthodologie propre à l'anarchisme. Nous essayons par nos colloques de répondre à la question suivante : nous savons qu'il y a des problèmes, essayons de savoir ce que le féminisme peut apporter et ce que nous pouvons apporter au féminisme.

M.L. : Il y a eu beaucoup de monde à ce colloque. Tous n'étaient pas du même avis, d'après vous, quelles sont les indications majeures qui se dégagent des différentes interventions ?

M. : Il n'y a pas vraiment d'indications majeures. Ce type de colloque sert avant tout à poursuivre un type de travail, de recherche, de réflexion et d'édition ensuite. Néanmoins, il y a deux choses que l'on peut dire, par rapport à ce colloque. En premier lieu, il y a eu beaucoup de participation de femmes, et pas forcément anarchistes. Beaucoup de monde, aussi, en provenance de l'étranger (Espagne, Italie, Suisse, Hollande).

En second lieu, si nous n'avons pas défini ce qu'est l'anarcho-féminisme, il y a eu cependant l'affirmation de la part des anarchistes de la volonté de se débarrasser de leurs rôles sociaux, de réfléchir à une volonté de recomposer l'individu en tant que personne, et non pas en tant que genre sexuel. Et cela me paraît être la chose la plus importante, car elle dénote une

volonté de ne pas marcher avec les yeux bandés. Même dans le mouvement anarchiste il y a des problèmes ; essayons d'y réfléchir.

Ce colloque a été le premier, à ma connaissance, organisé par des anarchistes sur ce thème. Et, pour moi, en tant qu'homme, il était important de participer à son organisation. Un souhait : que d'autres rencontres puissent avoir lieu sur le même sujet. C'est une grande mutation culturelle qui doit s'opérer !

M.L. : On passe maintenant du terrain culturel à celui de la pratique, quelles perspectives d'action peut-on définir ?

R. : Il se développe en ce moment, dans le mouvement féministe, une discussion sur la domination (je parle de l'Italie bien entendu) et je pense que nous devons y prendre part.

Nous devons d'une manière générale participer davantage aux activités du mouvement féministe. Non pas créer des « organisations » anarcho-féministes, mais plutôt participer aux luttes, aux discussions, aux organisations du mouvement féministe. Entre autres, nous devons pratiquer notre idée d'égalité sexuelle dans le mouvement anarchiste.

M.L. : Compte tenu des expériences passées du mouvement féministe, ne penses-tu pas que ton vœu ne se heurte aux limites intrinsèques de ce type d'interventions ?

R. : Le mouvement féministe a sans doute traversé une période de crise, à la fois dans ses perspectives et dans ses propositions, mais il ne faut pas lui nier sa légitimité. Il s'agit, pour moi, en ce qui concerne l'anarchisme et le féminisme de deux mouvements qui doivent rester parallèles.

Le mouvement féministe, pour le meilleur et pour le pire, a procédé à la critique de la domination du prin-

cipe masculin. Je pense donc qu'à partir de ce débat doit sortir une nouvelle vision de culture anti-hiérarchique plus complexe. Pour moi, il est essentiel de poursuivre le débat tout en maintenant les deux entités séparées.

M.L. : Vous avez insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de remettre en cause les rôles sociaux assignés. Est-ce que d'après vous le statut de la femme anarchiste au sein du mouvement libertaire est semblable de celui de l'homme anarchiste ?

R. : Dans le mouvement libertaire, il n'y a pas de structures qui permettent d'engendrer une hiérarchie entre les hommes et les femmes, car notre manière de fonctionner est très égalitaire. Dans l'imaginaire, c'est différent. N'oublions pas que les militants ne sont pas des extra-terrestres. Ils sont le produit d'une certaine culture, qui est la culture occidentale. Ainsi, nous pouvons avoir une certaine image de la femme ou de l'homme dans notre tête, image que nous pouvons critiquer mais pas forcément dépasser. On peut donc retrouver dans le mouvement anarchiste des comportements et des attitudes machistes. C'est logique et inévitable. Ce que nous devons faire, c'est les mettre en évidence et en discuter car nous avons une culture anarchiste qui permet de le faire.

N'oublions pas, non plus, qu'il n'y a pas que le machisme dans le mouvement libertaire. La femme aussi peut avoir une image d'elle qui reflète la société. Il y a là d'ailleurs une des causes qui expliquent pourquoi il n'y a pas beaucoup de femmes dans les mouvements politiques ; la politique semble encore quelque-chose qui ne lui appartient pas.

M.L. : Donc, pour toi, il y a aussi une complicité de la femme ?

R. : Oui, complicité à tous les niveaux, même dans le mouvement anarchiste. Nous pouvons voir que la femme reproduit certaines attitudes en restant en marge des activités, n'intervenant pas dans les réunions, etc. Il est difficile de sortir de ce comportement que nous avons intériorisé, et nous devons mettre en discussion constamment cette attitude.

M.L. : Il est donc plus difficile d'être femme et anarchiste ?

R. : Plus difficile, certes, mais plus stimulant aussi, car il y a une lutte constante à mener pour affirmer sa propre autonomie à tous les niveaux.

M.L. : Il y a des camarades, dans notre organisation, qui soutiennent qu'une femme anarchiste pour s'imposer, pour être reconnue comme militante à part entière, est obligée d'assumer à son tour des caractéristiques masculines. Qu'en penses-tu ?

R. : Je pense que c'est vrai. Certaines fois, pour s'affirmer, on doit prendre une attitude conquérante, car nous vivons dans un imaginaire divisé hiérarchiquement. La chose importante est de l'abolir. Aujourd'hui, prendre des décisions sans penser au masculin. Faisons remarquer cependant que masculin ou féminin ne sont pas des catégories données une fois pour toutes, mais qu'il s'agit de catégories sociales et culturelles. Il est donc erroné de considérer le masculin méchant, le féminin bon ou vice et versa. Le vrai problème que sont ces deux catégories à la fois qu'elles ne nous conviennent pas. Il faut les recomposer en une vision unitaire, qui changera entièrement la manière de définir les genres et notre représentation du monde.

Interview réalisée par Véronique et Gaetano

PROJET DE LOI

Euthanasie : alertez les bébés !

AUTORISER « l'euthanasie » pour les nouveaux-nés handicapés : depuis Hitler, on n'y avait pas pensé ! Appliqué ou non, ce projet de loi signifie qu'il n'existerait aucune chance de bonheur, d'acceptation, d'intégration pour un enfant anormal. De fait, le projet avait été élaboré avec la collaboration de parents d'handicapés. Mais les remous qui s'en sont suivis indiquent bien le désaccord absolu d'autres parents.

Les troubles physiques et mentaux n'apparaissent pas forcément à l'échographie. Certains handicaps sont dus à des accidents au cours de la naissance (enfants prématurés, difficultés de réanimation). Mais à ce stade, on ne peut définir avec certitude la gravité des séquelles. D'autre part, certains troubles sont impossibles à déceler avant plusieurs années. Pourquoi ne pas légaliser l'assassinat d'un enfant de trois, quatre ou cinq ans, s'il s'avère qu'il sera déficient ?

Pas de place !

Il est sans doute douloureux, en tant que parent, de renoncer à voir son enfant évoluer, comme les autres, jusqu'à l'âge adulte. De savoir qu'il ne sera jamais autonome, qu'il n'ira pas à l'école, en vacances, en promenade comme les autres, qu'il faudra soit se consacrer à lui totalement, jusqu'à sa mort, soit le confier à un institut spécialisé.

La question essentielle est là : si pour les parents, la naissance d'un enfant handicapé peut devenir un cauchemar permanent, c'est bien parce que la société ne leur laisse aucune place, tant pour les handicapés moteurs que pour les polyhandicapés.

Quel choix ?

Quand les actes quotidiens les plus simples deviennent des épreuves de force ; quand les immeubles sont sans ascenseur, et que les escaliers sont trop étroits pour permettre le passage d'un fauteuil roulant ; quand ni les trains, ni les bus, ni les métros (à de rares exceptions près) ne sont accessibles ; quand les enfants sont exclus des écoles normales, que trouver des centres spécialisés relève du jeu de piste et que les rares centres sont loin ; quand les passants se permettent des commentaires narquois, que les beaufs en vacances signent des pétitions pour virer les handicapés de leur camping ; quand les ouvriers de cinéma leur refusent l'entrée ; quand l'entourage fait montre d'une pitié de plomb ou d'un mépris discret ; quand les concepts eugénistes s'en mêlent ; quand les parents se sentent seuls face à un univers hostile ou indifférent, on comprend leur désespoir, voire leur renoncement.

Actuellement, à moins de pouvoir s'offrir des assistants à plein temps, les parents de handicapés ont le choix entre deux solutions :



soit la garde de l'enfant, qui conduit à un asservissement total, à une possession exclusive qui, en règle générale, n'arrange rien. De plus, un enfant surprotégé par ses seuls parents est complètement perdu, s'ils viennent à disparaître. La seconde est l'abandon, dans une maison spécialisée où on peut l'oublier, jusqu'à la fin de sa vie.

La solution intermédiaire est dans la multiplication des maisons

d'accueil, des structures spécialisées, dans les écoles adaptées, des aides plus abordables. Autant de solutions adaptées, des aides plus abordables. Autant de solutions qui coûtent cher. Trop cher, diront ceux qui trouvent insuffisant le budget militaire. Trop cher et inutile, pour prolonger une existence faite de souffrance, ajoutent de soit-disants humanistes, auteurs d'un projet heureusement mort-né.

Que l'on n'oublie pas pour autant ceux qui affirmaient pouvoir aimer un enfant ou un homme, même s'il ne saura jamais lire, même s'il ne pourra guère prétendre à la réussite sociale, même si des beaufs font la grimace en le voyant passer. Et le respect, et la tolérance, et la tendresse, bordel !

Pascale CHOISY

POLOGNE

Le socialisme renvoyé à la réforme ?

« **T**REMBLEMENT de terre à Varsovie » titre la presse officielle polonaise, suite au vote par la Diète d'une nouvelle réforme économique. Quelques ministres sont les premières victimes (19 au lieu de 26). Mais les petits « nouveaux » ont un passé qui ne paraît pas ouvrir une voie triomphale vers des lendemains qui chantent : Jerzy Bilip, ministre de l'Industrie, a récemment licencié le vice-président de l'entreprise Polcolor dont il était directeur ; Bednarski, ministre de l'Éducation nationale, était en mars 1981 responsable du parti à Bydgoszcz, lors du brutal passage à tabac de dirigeants de Solidarnosc ; Ferensztajn, ministre du Bâtiment, est secrétaire du parti à Katowice, bastion de l'orthodoxie... Y aurait-il là-bas de quoi réveiller Marx, Lénine, Staline et compagnie, déjà dérangés dans leur sommeil par les mouvements des lèvres (1) de Gorbatchev ?

Economiquement faibles

Certes la situation économique n'est pas brillante : désorganisation, pénurie, dette extérieure, mauvaise qualité des produits, dégradation des conditions de vie et de travail... Le seul secteur en expansion semble bien être la Nomenklatura, multipliée par 2,5 depuis 1980 !

Les hausses de prix du 1^{er} semestre ont atteint 20% en moyenne, touchant aussi bien l'énergie que les produits de consommation courante, mais épargnant les produits de luxe... L'augmentation des salaires étant plafonnée à 12%, la baisse des revenus s'accroît (2). La part des salaires dans l'industrie (3) continue à diminuer, ce qui amène cet ouvrier de l'usine électronique E.L.W.R.O. à constater amèrement : « Une partie trop importante de ce qu'un ouvrier produit est détournée pour des objectifs autres que son bien-être ; cela s'appelle l'exploitation socialiste ».

Bien entendu, le mécontentement est grand, et beaucoup se souviennent que les émeutes de juin 1976 et les grèves d'août 1980 avaient éclaté après de fortes hausses du prix de la viande... Bureaucrate, prends gare au beefsteak !



Dès mai 1986, le X^e Congrès du parti (Le P.O.U.P.) avait évoqué la nécessité de réformes économiques. Vers Noël furent adoptées les « Thèses sur la seconde étape de la réforme », établies à partir d'une commission truffée de membres du ministère du Plan, peu sujets à un vent rénovateur. Il s'agit d'un catalogue (4) de propositions allant d'une réforme bancaire à la création d'entreprises mixtes, en passant par la déréglementation du marché des matières premières et une modification du rôle des institutions centrales. Celles-ci continueront à imposer leurs choix aux entreprises, mais au lieu d'oukazes inexplicables il seront justifiés par des impératifs économiques précis, quel changement !

Que faire ?

Pourtant, le Premier ministre, Urban, annonce à Stockholm, en avril 1987, des « réformes d'envergure », ce qu'il démentira la

semaine suivante, dénonçant les déformations de la presse mondiale...

Sans doute le pouvoir est-il divisé sur ce problème. Certains souhaitent accélérer la réforme économique pour éviter une nouvelle révolte, d'autres craignant qu'elle accentue le chaos actuel et précipite la confrontation, prônent... de ne rien faire.

L'appareil du parti, alarmé par les rapports de ses sections, semble légèrement pencher pour la première solution (5). L'administration d'Etat, rassurée par l'atmosphère feutrée de ses bureaux, préconise l'immobilisme. Quant à l'appareil de répression, s'il est inquiet d'avoir à gérer des troubles graves, ses velléités de changement ne dépassent pas des campagnes dans les entreprises pour « l'ordre et la discipline », la « vérification des attitudes », « la libération de l'énergie sociale »... Quelles incertitudes chez tous ces « petits pères du peuple » !

Il semble bien que grande est la tentation d'utiliser la loi du marché pour les biens de consommation, ce qui éviterait au gouvernement de se salir les mains en cas de hausse des prix. Mais l'industrie lourde des moyens de production, soit 80% du produit national, resterait planifiée.

En tout cas, aucune ouverture en ce qui concerne l'emprise du parti sur la vie économique, sociale, culturelle ; tout au plus quelques personnalités « indépendantes » apparaîtraient çà et là.

Jusqu'à où s'arrêteront-ils ?

Et Dieu dans tout ça ? A travers de multiples contacts, le pouvoir recherche pieusement la caution de l'Eglise dont il est prêt à payer la bénédiction à l'aide de trois propositions : fonctionnement plus démocratique du P.R.O.N. (6) ; acceptation de nouveaux syndicats et fédérations professionnelles — mais surtout pas Solidarnosc — ; feu vert aux activités sociales de l'Eglise et organisations affiliées.

La messe est-elle dite ? Rien n'est moins sûr, car deux tendances s'affrontent dans les sacristies : Glemp et ses disciples souhaiteraient couper les liens avec le mouvement social, alors que d'autres, plus près des fidèles, s'y opposent. Quelle sainte chapelle va l'emporter ? Du Diable si l'on sait comment va tourner la tempête dans les bénitiers !

En fait, toutes les institutions (parti, gouvernement, Eglise, armée) sont divisées sur la marche à suivre, devant l'incertitude sur les réactions de la population. Mais tout le monde semble bien d'accord pour maintenir Solidarnosc dans l'illégalité. Le syndicat ne s'y est pas trompé puisqu'il appelle au boycott du référendum du 29 novembre sur la réforme économique.

Quand le vent d'Est soufflera...

En Pologne, comme dans tout le bloc de l'Est, toute réforme en profondeur par le haut se heurte à deux obstacles majeurs. Le premier est interne au pouvoir, car toute évolution nécessite la mise au rancart d'une partie de la Nomenklatura, parasites sans compétence (8) ne devant leur statut social qu'à la docilité et l'inexistence.

Le second est externe, car relâcher un peu de pression risque d'encourager le peuple à s'engouffrer dans les brèches du système et jeter tous les enfants du prophète Lénine avec l'eau du bain !

Alors, une révolution par le bas ? Mais la population semble actuellement divisée : si seulement un cinquième soutient le pouvoir, guère plus d'un quart s'y oppose activement, le reste, découragé, « se réfugie dans la vie privée ».

Pourtant, le peuple polonais fait régulièrement irruption sur la scène de l'histoire (1970, 1976, 1980...) pour faire trembler les apparatchiks de tous poils et de toutes nationalités. Cette fois les militants de Solidarnosc sont bien conscients de la nécessité d'un tremblement de terre dépassant largement leurs frontières. Ce n'est pas pour rien qu'aujourd'hui un des textes les plus présents dans la mémoire des ouvriers est le « Message aux peuples l'Europe de l'Est » (9)...

SERGE

BRÉSIL

La destruction de l'Amazonie

L'AVENIR s'annonce plutôt sombre pour les 6 000 indiens résidents dans l'Etat de l'Acre (à la frontière du Pérou). En effet, les travaux d'aménagement de la route transamazonienne B.R. 364 devraient être terminés d'ici un an, avec toutes les conséquences que l'on imagine.

La destruction de la nature

Mais d'ores et déjà la situation est catastrophique. En 3 ans, c'est-à-dire de 1982 à 1985, la déforestation dans le cadre de ce projet a triplé. A un tel rythme, l'Etat de Rondonia sera entièrement déboisé en 1992 ! Tout le long de la route, les spéculateurs s'approprient de gigantesques terrains pour y introduire l'élevage extensif, alors que l'économie régionale était jusqu'à maintenant axée sur le caoutchouc et autres ressources de l'environnement. La destruction de la nature signifie la fin du mode de vie des indigènes, dont il existe encore quelques groupes non contactés par la civilisation occidentale.

Sans attendre, des éleveurs du Haut-Purus ont envahi les territoi-

res de certaines communautés. La compagnie Panacre, quant à elle, utilise tout simplement des défoliants pour s'emparer des terres des Yawanawa et des Katukina. L'arrivée de milliers d'émigrants est également prévisible, alors que l'Etat de l'Acre est déjà la région qui connaît la plus forte concentration de propriétés privées du pays.

Dossier « Sécurité nationale »

Cette transamazonienne fut ouverte en 1971, afin de relier l'extrême ouest du pays à sa partie orientale. Plus récemment, en juin 1986, la Banque inter américaine débloqua un prêt de 58,5 millions de dollars pour le gonflement de cette route, conditionné par l'instauration d'un « programme de protection de l'environnement et des communautés indiennes » d'un montant de 10 millions de dollars. Celui-ci prévoyait la délimitation des territoires indigènes de l'Acre pour 1988 avant « toute mise en œuvre d'infrastructures ouvrant la région à de rapides changements ».

Or, aujourd'hui un seul territoire a été délimité, sur les 17 inclus dans le programme de cette

année. L'obstacle essentiel est le projet « calha morte » du gouvernement qui envisage une occupation militaire des Etats et territoires de l'Amazonie, Rondonia et Amapa pour des raisons de « sécurité nationale ».

Cette bande de 6 500 km sur 150 voit ainsi s'intensifier l'installation de garnisons et de postes frontières. Même les territoires indiens déjà reconnus légalement seront remplacés par des colonies agricoles.

Pour répondre à un tel péril, l'Union des nations indiennes et le Conseil national des récolteurs de caoutchouc ont créé l'Alliance amazonienne des peuples de la forêt, pour contrer les projets actuels et défendre leurs intérêts propres.

Aujourd'hui plus que jamais, la survie des minorités indigènes se trouve compromise de par la rapacité et les intérêts d'une minorité et des multinationales. Marginalisée, cette lutte a besoin de la solidarité internationale pour contrer ces projets ethnocidaires.

Jean-Claude (Gr. Kropotkine)

Sources : Survival international, 16, rue Littré, 75006 Paris.

R.F.A.

3-0 à la mi-temps

EN Allemagne aussi la mode est au scandale. Urve Barschel aurait bien aimé abattre son adversaire aux élections en faisant révéler un scandale sur sa vie privée. Il fit donc espionner le candidat social-démocrate au gouvernement du Schleswig-Holstein par des détectives. Personne n'en savait donc rien jusqu'à ce que le Spiegel raconte toute l'affaire peu avant le jour ultime. Scandale : le sympathique candidat chrétien-démocrate faisait espionner son adversaire ! On sait la suite, Urve Barschel était trouvé mort tout habillé dans une baignoire d'un hôtel de Genève quelques jours plus tard... Arroser arrosé.

Boulin ? Mais non, plus fort, beaucoup plus fort ! Non seulement la famille a des doutes sur la version officielle (le suicide) de la mort de ce bon chrétien, mais voilà que pas plus tard que la semaine dernière, je vous le donne en mille... mais oui, le parrain a donné des ordres et ce sont deux témoins de l'affaire, dont un détective privé, qui sont morts. Une crise cardiaque — allez donc contester ça ! — et un suicide, bah voyons. Bizarre, quand même !

La police a mis ni plus ni moins que huit jours avant d'annoncer le suicide du détective mort le 29 octobre. C'était pour voir s'il s'était suicidé tout seul ou quoi ? Bien sûr, qu'un ministre du gouvernement régional, qui fut présidé par Breschel, meure à soixante-cinq ans d'une crise cardiaque n'est pas invraisemblable. Il y a coïncidence...

Tout de même, un bon chrétien, si attaché aux valeurs morales... Ça inspire confiance non ? Comment croire qu'il était un traître à sa cause, une brebis galeuse, lui qui jouait plutôt les chiens de berger ? C'est pourtant ce que ses amis vont maintenant tenter de faire croire, car dans les élections, la foi, ça compte beaucoup. Et c'est avec une foi forte comme ça, et bien dopée, que les électeurs parviennent à avaler des couleuvres en courbant l'échine. Moi je vous le dis, il vont finir par avoir des douleurs.

Elysard FRONTEUR

ESPAGNE

L'Etat contre la C.N.T. de Vitoria (suite)

UNE des raisons de la détention des compagnons peut venir du conflit social qui a eu lieu en 1979-1980, à l'usine Michelin, à Vitoria. Cette multinationale, qui s'occupe de la fabrication de pneumatiques, a cinquante et une unités de production à travers le monde dont quatre en Espagne. Elle y a aussi un centre commercial, d'autres centres de contrôle et diverses branches commerciales (magasins).

Un patronat « musclé »

Dans tous les pays, où elle est implantée, elle se distingue par sa répression anti-syndicale. En Espagne, elle a soutenu sa réputation : en 1972, suite à une grève dans l'usine de Vitoria, elle licencia les grévistes les plus engagés ; en 1976, lors d'une grève de cent jours dans les usines de Lasarte (Guipuzcoa), Valladolid et Aranda de Duero (Burgos), elle a licencié soixante-six travailleurs. Après la période franquiste, Michelin s'opposa aux premières élections syndicales, et c'est le ministère du Travail qui dut les imposer. La direction de Michelin essaya, à chaque fois, de remettre en place l'ancienne organisation syndicale, celle-ci étant sous la présidence du patron de l'entreprise. A Vitoria, il fallut même organiser des grèves de la faim, afin que soit reconnu le rôle du comité, comme représentant des travailleurs. A partir de là, les sanctions se succédèrent.

En 1978, une grève eut lieu pour protester contre les sanctions prises à l'encontre d'un membre du comité. L'année 1979 débuta avec

un refus de négocier, de la part du patronat, et avec la claire intention, de sa part, d'établir un système de travail temporaire à quatre équipes, qu'il avait déjà introduit, quelques mois auparavant, à Valladolid et Aranda. Devant cela, les travailleurs de Lasarte et Vitoria se sont lancés dans la lutte, soutenant des grèves hebdomadaires. Ce conflit a eu lieu en Euskadi, en même temps, qu'un autre conflit, de type politique celui-là. Et au début de février 1979, l'E.T.A. enlevait un directeur de Vitoria. Après plusieurs jours, et alors que le comité demandait la libération de ce directeur, l'E.T.A. le libéra. Le conflit continua, et une solution fut trouvée deux mois plus tard, après diverses grèves et mobilisations ouvrières.

Après les vacances estivales, Michelin revint à la charge et licencia un travailleur ; une grève se déclencha et un nouveau licenciement fut prononcé ainsi qu'une sanction envers le Comité. Diverses grèves éclatèrent, celles-ci obligèrent le gouverneur civil à convoquer une réunion entre Michelin et le Comité sous sa médiation et celle du délégué régional du Travail et du conseiller du travail du Conseil général basque. Cette médiation échoua suite à l'arrogance de l'entreprise, qui fut condamnée à une amende de 500 000 pesetas pour trouble à l'ordre public. Cette amende resta sans effet.

La répression contre les syndicats

Commença alors l'année 1980, qui fut la plus conflictuelle. Les grèves continuèrent et

s'étendirent dans le temps. L'entreprise employa divers moyens pour arriver à ses fins : le gouvernement civil interdit toute concentration de travailleurs et sanctionna ceux qui en furent à l'origine, la police réprima les mobilisations, et les non-syndiqués (jaunes), groupe syndical-fasciste (« esquiroles »), soutenu par Michelin, joua son rôle. Les affrontements se succédèrent. En un seul mois, on dénombrera soixante cas d'agressions par les « esquiroles », qui étaient défendus par les avocats de l'entreprise.

Le conflit s'étendit alors à la province de Alava et à l'Euskadi entraînant des travailleurs d'autres entreprises dans les mobilisations, et plusieurs fois on fut proche de la grève générale en soutien à la lutte. Le Comité d'entreprise mit les autorités civiles en face de leurs responsabilités, suite à la montée de la tension due à l'intransigeance patronale. A ce moment, un compagnon, aujourd'hui poursuivi, fit des déclarations lors d'une assemblée le 11 mai 1980. Ces déclarations furent déformées et interprétées comme un appel à l'intervention de l'E.T.A. Les travailleurs se virent obligés de durcir leurs positions de lutte et en arrivèrent à faire des occupations, comme celle du consulat français de San Sebastian pour obliger la direction parisienne de l'entreprise à négocier. Durant le conflit, presque toutes les autorités et personnalités du moment intervinrent : Adolfo Suarez, Felipe Gonzalez, Garai-ketxea, Carillo, Mario Fernandez, etc.

merce, etc. Précisément, en 1984, coïncidant avec un autre conflit à Michelin, se produisit un nouvel et très important afflux d'adhésions.

Des cas comme ceux des compagnons syndicalistes de la C.N.T. de Vitoria, possibles de par l'existence de la loi antiterroriste et la situation spécifique de l'Euskadi, ne sont pas des cas isolés. On assiste à une escalade répressive contre le syndicalisme combatif, l'application de plans anti-ouvriers et politiques économiques des droits (reconversion sauvages, etc.). Ainsi s'expliquent les charges et interventions policières et les détentions et persécutions de syndicalistes. Les organisations syndicales, qui ont des militants persécutés doivent constituer un front commun contre la répression syndicale. La persécution des syndicalistes de la C.N.T. de Vitoria est une atteinte à la liberté syndicale, et les procédés utilisés peuvent créer un précédent. Pour empêcher cela, nous tous qui nous sentons syndicalistes et défenseurs de la liberté, devons soutenir la cause de ces six travailleurs. Personnes n'a jamais commis une erreur aussi grande, que celui qui n'a rien fait, parce que seul il pouvait faire un peu. La liberté ne se mendie pas, elle se conquiert.

Communiqué de la C.N.T.-Vitoria-Gasteiz

Soutien mode d'emploi

Divulguer l'information parmi les travailleurs et porter les condamnations à leur connaissance.

Recueillir le soutien de syndicats, de sections syndicales, de comités, de groupes d'usines, etc. en faveur de la liberté des compagnons et contre la loi antiterroriste.

Envoyer des lettres ou des télégrammes demandant la libération définitive des syndicalistes de Vitoria et l'abrogation de la loi antiterroriste à :

- Audiencia Nacional (sata 3^a), Garcia Gutierrez, 1, 28004 Madrid, Espagne ;
- Fiscalía General del Estado, Pl. de la Villa de Paris s/m, 28004 Madrid, Espagne ;
- Ministro de Justicia, San Bernardo, 47-28015 Madrid, Espagne ;
- Vicepresidencia del Gobierno, Edificio Semillas, Complejo Moncloa, 28040 Madrid.

Tenir informés des faits les organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme.

C.N.T.-Vitoria-Gasteiz



Pour la solidarité internationale

Le 16 mai 1980, l'assistant du chef du personnel de Michelin-Vitoria, Casanova, est gravement blessé lors d'un attentat revendiqué par l'E.T.A. et par les Commandos autonomes anticapitalistes. Le 25 juin, l'E.T.A. tue le chef technique et du personnel, Hergueta. Dans les deux cas, la police a demandé à des membres du comité d'entreprise des dépositions au commissariat à l'intention du ministère de l'Intérieur de l'époque, Róson. Le conflit se termina à la fin juillet 1980 avec l'arbitrage du Conseiller du Travail du Gouvernement basque, Mario Fernandez, qui recueillit les revendications ouvrières et rejeta de nouveau la formule « des quatre équipes » du patronat. Cependant, l'explication que donne l'entreprise (durant et après le conflit) à travers son directeur de Vitoria, de la Riva, par l'intermédiaire de la presse d'Euskadi et de Madrid, est déterminante : « à Vitoria, la raison du conflit est simple : il y a un groupe de la C.N.T. au comité, qui a de l'influence sur les travailleurs. De là découlent les agressions, etc. »

Le développement que connut la C.N.T. dans d'autres secteurs de la production à Alava, suite au conflit Michelin, fut très important, notamment dans le textile, le nettoyage public, les métaux, les transports, l'éducation spécialisée, la chimie, le com-

IRLANDE DU SUD

Solidarité « Sisternelle »

Le nombre des femmes irlandaises ayant avorté en Grande-Bretagne a atteint un niveau record en 1986, avec 5 642 femmes qui ont donné une adresse en Irlande (beaucoup donnent des adresses britanniques) lors de leur avortement en Grande-Bretagne, dépassant ainsi les chiffres de 1985 (précédent record).

La Haute Cour de Dublin avait alors interdit la divulgation d'informations sur l'avortement, et ainsi les deux seules cliniques irlandaises qui offraient de telles interventions ont dû cesser cette activité. Ce changement fut à l'initiative de S.P.U.C. (1) en 1984, après l'issue du référendum de 1983, qui mis hors la loi l'avortement définitivement. Un accroissement notable des avortements clandestins s'en est suivi sans surprise.

La « Campagne de défense des cliniques » a été créée pour organiser l'opposition contre cette décision. Elle réalise un ramassis

d'infos sur l'avortement pour les femmes irlandaises, et travail étroitement avec les groupes de soutien à l'avortement des femmes irlandaises à Londres, qui dispensent une aide pratique aux femmes. Un important meeting public doit se tenir pour discuter des attaques contre les droits des femmes irlandaises durant ces dernières années.

Les réseaux d'aides qui offrent, à Dublin et à Cork, des conseils non directs sur la grossesse et des informations (incluant celles sur les cliniques pratiquant l'avortement en Angleterre) sont très encourageantes. Ces initiatives illégales ont besoin du soutien qu'elles peuvent obtenir.

D'après « Direct Action »

Adresse : Defend the Clinics Campaign, 6, Crow Street, Dublin, Irlande.
(1) S.P.U.C. : Société pour la protection des enfants non-nés.

IRLANDE DU NORD

Dans les Six-Comtés...

La loi sur l'avortement de 1967 fut un pas en avant en Ecosse, en Angleterre et au Pays de Galles pour le contrôle de leurs corps par les femmes. Mais les Six-Comtés en furent, et en sont encore, exclus. Depuis 1987, environ 2 000 femmes des Six-Comtés ont avorté en Grande-Bretagne et, aux taux actuels, 15% des femmes auront un avortement dans leur vie. Mais beaucoup n'ont pas les moyens de se rendre en Grande-Bretagne ou de payer un avortement, et certaines ont recours à la clandestinité (au moins quatre femmes en sont mortes entre 1968 et 1977). Il n'y a pas d'examen avant la naissance, comme il n'y a pas de possibilités pour interrompre une grossesse anormale. Même si une femme est enceinte à la suite d'un viol, ou si sa grossesse constitue un risque pour sa santé, l'avortement n'est pas garanti.

Un comité s'est formé pour fonder un tribunal international afin d'évaluer les effets médicaux, sociaux et légaux de l'exclusion des Six-

Comtés. Il aimerait entendre des femmes qui ont voyagé pour avorter ; qui ont continué leur grossesse, alors qu'elles ne pouvaient obtenir l'avortement ; qui ont eu un avortement clandestin ; qui ont essayé d'avorter dans les Six-Comtés, après un viol ou sur recommandations ; qui ont demandé des tests médicaux, alors qu'elles s'inquiétaient d'une grossesse anormale. Les conclusions du tribunal seront utilisées pour faire pression pour l'inclusion des Six-Comtés dans la loi de 1967.

Pour l'instant, les femmes des Six-Comtés peuvent copier leurs sœurs du Sud pour organiser l'aide aux femmes qui en ont besoin maintenant.

D'après « Direct Action »

Contact : Souya Murray (pour le comité du tribunal), c/o 7, Wiretavein Street, Belfast 1, Irlande du Nord.

(1) Les Six-Comtés d'Ulster encore occupés par les Britanniques.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Les « pousse au crime »

Le 29 octobre, le cour d'assises de Nouméa rendait sa décision par rapport au massacre de Tiendanite : le non-lieu. Nous ne reviendrons pas sur cet événement, qui s'est déroulé en décembre 1984, les faits sont largement connus et nous en avons déjà fait état dans le *Monde libertaire*. Rajoutons seulement que, d'après les informations que nous possédons, était principalement visé J.-M. Tjibaou leader du F.L.N.K.S. En effet, il devait être présent ce soir là à une réunion du village de Hienghne ; or, au dernier moment, il a dû se désister.

Comme des chiens...

Mais que signifie la décision de la cour d'assises ? En clair, on peut abattre et achever des Kanaks ou toute personne pro-indépendantiste en toute impunité. « Cela veut dire qu'on peut abattre des Kanaks comme des chiens et qu'il n'y a pas de justice en Nouvelle-Calédonie », déclarait J.-M. Tjibaou au soir du procès.

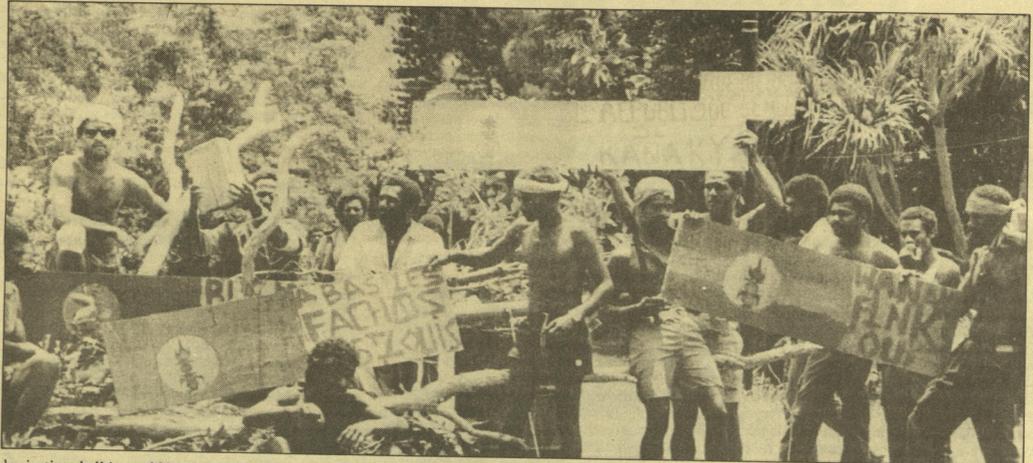
En fait, aussi bien du côté du F.L.N.K.S. que du côté des avocats de ce dernier, on ne s'attendait pas à autre chose ; pour tous ceux qui se sont mobilisés en solidarité avec la lutte du peuple kanak, ainsi que les Kanaks eux-mêmes, nous avons tous conscience du caractère colonial de la société calédonienne et dont les décisions de justice ne sont qu'un des aspects.

Maître Tubiana (avocat du F.L.N.K.S.) déclarait au procès : « les accusés peuvent être acquittés, car les condamnés seraient prononcés que la révolte kanaque est légitime... ». Maître Otan (avocat du F.L.N.K.S.) s'adressait aux jurés (dans le jury, il n'y avait aucun Mélanésien) : « Ce procès est à l'image du pays : un dialogue de sourds ». J.-M. Tjibaou toujours, au soir du procès s'exprimait ainsi : « il n'y aura pas de justice pour les Kanaks, tant qu'il n'y aura pas d'indépendance. Cela veut dire que la justice ne peut se faire qu'avec des coups de fusils ».

Les conclusions du procès sont de véritables appels au crime et réduisent donc à néant la « volonté » déclarée de Pons de faire en sorte qu'un dialogue entre les différentes communautés puissent effectivement avoir lieu. Mais le pouvoir local ne montre-t-il pas sa volonté d'en découdre avec les Kanaks et d'en finir une fois pour toute avec la revendication indépendantiste ? Et si cette hypothèse se vérifie, qu'elle est la position de Pons par rapport à cela (veille et non pas officielle) ? Ou tout simplement le gouvernement Chirac ne veut-il pas retenir le boubier calédonien au futur Président ?

Au niveau international

On sait que le soutien international dont bénéficie le F.L.N.K.S. est en train de s'effriter. Le 28 octobre, la commission de la déco-



lisation de l'Assemblée générale de l'O.N.U. a réaffirmé le droit de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance et a recommandé à Paris de renouer le dialogue avec toutes parties, en vue : « d'un acte d'autodétermination libre et authentique conforme aux principes universels ».

Mais, il y a 20 pays de moins que l'année dernière, qui ont voté cette résolution qui reste malgré tout adoptée. On peut supposer que les effets de la crise aidant le chantage de Paris sur les pays non-alignés est de plus en plus efficace. En outre, l'on peut penser que la volonté du pouvoir, compte tenu de cette évolution du rapport de force à l'O.N.U., est d'essayer de faire en sorte que l'Australie retire son soutien au F.L.N.K.S. En effet, si cette dernière se désolidarise de la cause kanaque, il est vraisemblable que les pays du Forum du Sud-Pacifique seront amenés à se démarquer eux aussi de cette lutte (restera encore la Nouvelle-Zélande, mais Paris vu le pouvoir local peut

avoir le même stratégie qu'envers l'Australie). Cela aurait pour conséquence de marginaliser le F.L.N.K.S. dans sa région géo-politique et de lui retirer son plus fort soutien. Mais peut-être que les événements de Papeete relativiseraient ce processus.

En tout cas, on sait que l'Australie est sur des positions pisanistes ; qu'elle soutient le F.L.N.K.S. parce qu'elle ne souhaite pas voir la naissance d'un Etat trop radical dans ses positions. Or, si on assiste à une radicalisation de la lutte il se peut qu'elle prenne peur. Mais tout reste spéculatif, seul l'avenir pourra nous le dire.

Aucune perspective électorale

En outre, le référendum du 13 septembre a montré que le statut, qui n'avait pas évolué : 80% de la population kanaque est indépen-

dante ; quelqu'aient été les magouilles, les pressions pour affaiblir ce score. Donc, il n'y a plus, aussi bien du côté du gouvernement que du côté des Caldoches, réellement de perspectives électorales.

Alors reposons cette question : est-ce que se dessine une stratégie jusqu'aboutiste de la part des colonisateurs ? Quelle initiative va prendre le F.N.K.S. ? Que va faire la population kanaque, et surtout la population jeune ? Ce dont on est sûr, c'est que, selon J.-M. Tjibaou, « il faut que le peuple kanak, maintenant fasse attention et qu'il prenne ses dispositions (...) Il faut, peut-être, maintenant changer de stratégie, car la situation, pour nous, a changé ».

Il est clair que le peuple kanak a besoin de toute notre solidarité pour que sa lutte aboutisse selon ses vœux : indépendance kanaque socialiste.

J.-C. (Gr. Sabate)

IMMIGRATION

Un pays fier de sa richesse...

DEPUIS six semaines des hommes se battent pour faire aboutir leurs revendications. Des hommes seuls, sans soutien de la part de leurs camarades, « Français », « qui comme un seul homme, sans fausse honte... sont entrés sous la protection de la police » (1). Certaines personnes parlent de solidarité ouvrière, mais on voit que la réalité peut être tout autre. Les « Français » ont obtenu satisfaction et arrêté leur grève, mais les autres mineurs non. Ils poursuivent le combat, les solutions ne peuvent être les mêmes, ils sont étrangers.

La solution « miracle »

De nouveau on parle de retour, solution miracle pour la plupart des Français. Le débat ne fait que se poursuivre et tourne autour du montant de l'aide et de sa nature. Le mineur est force de travail que l'on peut déplacer. « On est venu nous chercher, on nous a pressé comme des citrons et maintenant on nous rejette », propos d'un mineur sans avenir et sans présent. Homme dont la seule raison d'être est son labeur.

Disposer d'hommes, les traiter selon le bon vouloir de l'Etat, du patronat, sans prendre en compte leurs aspirations : leurs besoins de sécurité, de mieux faire vivre leur famille. Un homme qui s'est battu pour avoir le droit, reconnu par la déclaration universelle des droits de l'homme, de vivre en France.

Comment trouvera-t-il un travail dans un de ces pays en voie de développement, pour qui la crise signifie misère ? Ou fera-t-il vivre sa famille, avec les crises du logement ? Est-ce que ses enfants auront droit à la même qualité d'enseignement que celle dispensée en France ? Aura-t-il accès à la même qualité de soins due à ses maladies attrapées au fond de la mine ? Autant des questions qui sont loin d'être réglées par un dédommagement financier. Les pays en voie de développement ne pourront jamais offrir le même

niveau de vie que la France, pays fier de sa richesse et de son système de protection sociale.

Une partie des négociations sur ces questions et le conflit ne concerne plus 2 800 mineurs, mais 100 000 personnes. D'autres solutions sont quand même proposées : dans le cadre des mesures adoptées, on propose aux Français d'accéder à des emplois à E.D.F. Pourquoi pas aux étrangers ! Non, car ils ne sont pas Français. Solution pour les uns, impasse pour d'autres, en raison d'une carte.

Les exemples ne manquent pas. Une formation, « à je ne sais pas quoi », pour un analphabète qui n'a qu'une expérience de la mine. Les organismes de formation vont pouvoir se faire de l'oselle pour amener de futurs demandeurs d'emploi à l'A.N.P.E.. Un emploi dans la construction du tunnel sous la Manche ? N'a-t-on pas dit que les chômeurs classiques devaient être les premiers servis ?

Les mineurs étrangers, eux que l'on est venu chercher il y a moins de 15 ans et qui ne peuvent avoir droit à une retraite, n'attendent qu'une chose : assurer à leur famille un avenir sans trop de soucis financiers et continuer de profiter de différents avantages, qu'ils vont payer par des années de vie en moins.

Un combat pour l'égalité des droits

De fait, ce combat passe par un prisme déformant, celui des médias. Mais un comité de soutien s'est mis en place, animé par l'Association des Marocains en France (A.M.F.) (2). On peut le contacter pour avoir des nouvelles sur la lutte des mineurs marocains. En dehors de la C.G.T. et de l'Association des travailleurs marocains de France, peu de personnes soutiennent ce mouvement.

Pour nous, cette lutte repose la question du statut social, politique, juridique de

l'étranger en France. Le combat pour l'égalité des droits est toujours d'actualité. Un an après la loi Pasqua, il est clair que la situation de l'étranger a encore empiré. A quand la lutte pour un réel droit de citer de tous en France et de part le monde...

IMBRA

(1) Témoignage Chrétien du 19 octobre 1987.
(2) A.M.F., c/o C.A.I.F., 46, rue de Montreuil, 75011 Paris (tél. : 43.72.75.85).

ANTIMILITARISTE

Pas de miracle près des Mirages

Est-ce la base aérienne de Luxeuil qui rend les gendarmes si nerveux ? Mardi 27 octobre, quatre militants et sympathisants de la Fédération anarchiste se sont vus perquisitionnés à sept heures du matin par les gendarmes.

Des affiches de soutien à Eric Hébert, d'autres portant sur les « libertés en failles » ont semblé suffisamment précieuses aux pandores pour qu'ils les confisquent et les mettent sous scellé.

Interpellés par leur contenu, ils ont ensuite gardé à vue et interrogé, cinq heures durant, les quatre militants. Les questions ont porté sur la Fédération anarchiste, ses actions et... le sens des affiches ! Sans pour autant oublier de ficher les libertaires, avec photo pour l'un d'eux.

Les gendarmes ont finalement relâché leurs « proies », en leurs conseillant de ne plus coller d'affiches : la base aérienne de Luxeuil doit prochainement accueillir des mirages 2 000, ce n'est donc pas le moment d'attirer l'attention de la population sur des thèmes antimilitaristes !

Liaison Haute-Saône

Communiqué

Nous, les rédactions des publications sous-signées, tenons à exprimer notre entière solidarité avec Hervé Thépault, directeur de la publication du mensuel « Abil », poursuivi pour « délit d'apologie... », après avoir publié un communiqué de l'Organisation dissoute Iparretarrak dans son n° 56.

Les poursuites engagées sont une atteinte évidente à la liberté d'information. Il n'est pas pensable qu'à l'heure où on nous parle de « société de communication » les journalistes et animateurs de publications s'autolimitent, en quelque matière que se soit, dans le choix des informations qu'ils publient.

Publier un texte, quel qu'il soit, ne signifie pas l'approbation, mais répond à un souci de mieux comprendre et de faire connaître l'ensemble des éléments d'une situation donnée.

Nous exigeons donc, l'arrêt immédiat des poursuites contre « Abil ».

« Le Monde libertaire »
(Fédération anarchiste)
« Cavales »
« Courant Alternatif »
« Noir et Rouge »
« Réflexe »

NOTE DE LECTURE

En finir avec l'impératif du travail

ILS ne se contentent plus de revendiquer un droit à la paresse, ils le prennent. Ils fuient les conditions de travail productif, refusent de vivre sous la domination et la contrainte d'un labeur qui dépouille le travailleur. Ils prennent des distances avec les modèles et les traditions d'une existence vouée à « se réaliser » dans et par le métier.

Le précaire ?

Dans l'émission de Radio-Libertaire du 30 octobre, « L'invité hebdomadaire », les « précaires », ces hommes et ces femmes qui vont de « petits boulots » en « vacance » de métier, ont trouvé une voix. Patrick Cingolani, auteur d'un ouvrage intitulé *L'Exil du Précaire*, interrogé par Yves Peyraut et Christian Ruby, a rendu compte de ces modes de vie nouveaux qui, tout à la fois, se font critiques de la société, critiques des traditions et critiques de notre pensée.

Le précaire n'est pas un chômeur, un adolescent en rupture de ban, un marginal. Un précaire n'est pas non plus un être fragile, instable par rapport à un ordre social respectable. C'est un « volontaire » du non-travail, quelqu'un qui tente de passer un compromis avec la condition

du travail productif. Il en est arrivé à se défaire de « l'obligation au travail », il a appris à se déconnecter des impératifs laborieux : travailler pour se libérer, le travail bien fait, la réalisation de soi dans un métier et l'amour du métier.

Au travers d'interviews, de témoignages, d'itinéraires retracés, Patrick Cingolani énumère les implications d'une telle trajectoire. Comment réussit-on à ne plus s'habiller comme un salarié, à ne plus avoir le poids des horaires contraignants sur l'estomac, à se libérer des images, des représentations du bon ouvrier, ou de « la » classe ouvrière.

De nouveaux horizons

Inversement, il s'avère que ce refus quotidien du travail ouvre de nouveaux horizons. Le désir de s'épanouir prend de la densité. Il devient impossible de se lancer dans des activités nouvelles, dont les contraintes désormais sont d'une autre nature. Activités artistiques, exploration du monde, recherche de nouvelles relations, temps contrôlé par des projets personnels, rythmes de vie soumis à des choix, tous ces caractères définissent le précaire.

Cela étant, au-delà de la description, vient le temps des questions.

Un auditeur nous a signalé que les « précaires » ne devaient pas nous faire oublier combien de millions de travailleurs dans le monde ne pouvaient pas se défaire des conditions du travail, ni de l'impératif de la production. Et certes, les « précaires » ne constituent pas le nouveau modèle de « la » classe ouvrière. Par contre, ils nous obligent à affiner nos analyses et à réviser ce qui en elles reste figé sur des catégories et des images périmées.

Les précaires, par exemple, apparaissent dans nos sociétés au terme des remaniements scolaires imposés dans les années 60, ils portent en eux des représentations qui prennent corps après Mai 68. Ainsi, ils nous permettent de saisir comment les traditions ouvrières ont subi des transformations sous l'impact des bouleversements sociaux de ces dernières années. Ils manifestent les répercussions des nouveaux modes de vie apparus depuis 20 ans. Ils vivent et parlent des espoirs qui ne sauraient être rejetés sans considération, sous prétexte qu'ils ne se coulent plus dans nos habitudes et nos théories révolutionnaires.

D'autre part, l'exil du précaire, qui correspond à une mobilité culturelle (des représentations nouvelles), à une mobilité sociologique (la fin de l'ouvriérisme), et à une mobi-

lité géographique (nomadisme du précaire), est un exil qui porte à déplacer l'image d'une identité ouvrière dans laquelle les théories ont longtemps cantonné la classe ouvrière. C'est d'ailleurs grâce à cette image que trop souvent certains ont parlé « au nom de... » la classe ouvrière, en fabriquant cette image pour coloniser la parole ouvrière.

Les transformations de la société contemporaine

En ce sens, l'analyse de Patrick Cingolani vient opportunément rappeler que nos discours politiques manquent d'autant plus leurs buts

qu'ils sont aveugles sur les mille et une transformations en cours dans la société contemporaine. Même si le précaire n'entre que dans des compromis savants avec le travail exploité, il remet en cause les pré-supposés de ces discours, les modèles périmés. Et, en fin de compte, nous impose de repenser les questions de la résistance sociale et politique.

Christian RUBY
Yves PEYRAUT

Patrick Cingolani, *L'Exil du Précaire*, éditions Meridiens-Klincksieck, en vente à la librairie du Monde libertaire.

LISEZ LE « MONDE LIBERTAIRE »
ABONNEZ-VOUS, SOUTENEZ-LE !

Programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Jeudi 19 novembre

« Mon nom est personne » (12 h à 14 h) : cinéma et théâtre.
« Fruit de la Passion » (19 h à 20 h 30) : à la fantaisie de l'animateur Gil Cerisay.
« Les courants d'arts s'envolent... » (20 h 30 à 22 h 30) : André Drabot, Tom Depit et Michel Landier sont invités pour le salon des artistes décorateurs et la revue de l'institut d'Orphée.

Vendredi 20 novembre

« H. comme hasard » (12 h 30 à 14 h) : la résistance au changement avec Philippe Cibois (sociologue).
« A bâtons rompus » (21 h à 22 h) : invité Pascal Pynson, auteur de la « France à table » ou 30 années de l'alimentation quotidienne des Français.
« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : poussée free jusqu'à 24 h, Honky Tonk (24 h à 3 h) toujours du jazz mais les auditeurs font leur programme accompagnés par Gérard.

Samedi 21 novembre

« Le père peinar » (10 h 30 à 11 h 30) : un mauvais moment à passer pour l'engance autoritaire.
« Chroniques syndicales » (11 h 30 à 14 h) : S.N.C.F., mobilisation et luttes à venir ; aide à domicile, une peau de chagrin.
« Coup de cœur » (17 h 30 à 18 h 30) : invités surprise.
« Solidarité radio libre » (20 h 30 à 22 h 30) : Radio Soleil Goutte-d'Or défend le morceau sur Radio-Libertaire.

Dimanche 22 novembre

« Folk à lier » (12 h à 14 h) : avec comme invité Gérard Lavigne, bassiste et « folkeux ».
« Fondu au noir » (17 h à 18 h 30) : cinéma.
« Le magazine libertaire » (18 h 30 à 20 h) : l'actualité et des dossiers, avec cette semaine les Relations internationales de la Fédération anarchiste.
« Rouge profond » (20 h 30 à 22 h 30) : émission fantastique.
« Uk'Amou » (22 h 30 à 1 h) : dossiers et ethnisme.

Lundi 23 novembre

« Chroniques du lundi » (12 h à 14 h) : magazine d'actualité et dossiers chauds.
« Ça urge au bout de la scène » (20 h 30 à 22 h 30) : magazine sur la chanson.
« Humeur criminelle » (22 h à 24 h) : la littérature policière.
« Onde noire » (24 h à 2 h) : l'univers musical et culturel jamaïcain.

Mardi 24 novembre

« Le petit observatoire de la désinformation » (10 h à 12 h) : chronique de la désinformation de la semaine.
« Bibliomanie » (12 h à 14 h) : émission sur la littérature.
« Micro-climat » (18 h à 19 h 30) : la dette des pays du tiers monde, son influence sur l'écologie et des extraits d'une conférence de Susan Geordes.
« Radio-Libertaria » (20 h 30 à 22 h 30) : analyse libertaire de l'actualité proposée par des militants de la C.N.T.-A.I.T..
« Blues en liberté » (22 h 30 à 1 h) : la nouvelle génération du blues, défense et illustration du blues.

Mercredi 25 novembre

« Aux puces » (10 h à 12 h) : musique classique.
« Sens interdit » (17 h 15 à 18 h 30) : Jacques Benveniste, directeur de recherche à l'I.N.S.E.R.M., est invité pour parler de l'allergie (ça vous gratouille ou ça vous chatouille ?).
« Femmes libres » (19 h à 20 h 30) : les femmes et l'antimilitarisme.
« Les damnés de la terre » (20 h 30 à 22 h 30) : le mouvement anti-apartheid.
« Traffic » (22 h 30 à 1 h) : les nouveautés rock et, comme invité, le groupe Conflict.

CINÉMA

Le cri du Chabrol

CA vous intéresse de savoir que, dans *Le Dernier Empereur de Chine* (grosse machine cinématographique à sortir en novembre), des centaines de vrais figurants chinois se prosternent sur de vrais cailloux, dans la vraie Cité interdite, au milieu de la vraie Chine ? Moi, pas du tout, ce qu'on demande au cinéma, ce n'est pas la retranscription de la réalité, mais de retrouver cette vérité profonde qui se cache derrière l'image. Et c'est bien de ça,

de cette vérité tapie derrière l'artifice, que traite le film de Chabrol. Dans *Le cri du hibou* tout est bidon, carton-pâte et faux semblants. Quand un mec se balade, la nuit, au milieu d'une forêt, on sent le projecteur qui le suit pas à pas, pour bien l'éclairer. Et le chant des oiseaux ? Pur sifflet à roulette ! Et le mobilier campagnard ? Cent pour cent Ségalot ! Pourtant on frémit de frousse durant les deux heures du film, alors qu'on est aussi ému par les

aventures de *Le Dernier Empereur de Chine* que par les protestations d'innocence du *Dernier des Droit* (à ne pas confondre avec le *Dernier des Justes*) !

L'histoire, c'est celle d'un mec, Malavoy (formidable), qui, pas très sûr de ne pas être un peu féfé (son « ex » le lui répète à longueur de journées) se contente, en gentil voyeur, de regarder vivre un petit couple « normal » (lui, marchand de saloperies pharmaceutiques, elle femme au foyer, le tout emballé dans le fameux mobilier Ségalot, ambiance campagnarde garantie, mieux que de prendre sa carte à la F.N.S.E.A.).

Hélas ! tout se gâte quand le gentil voyeur a la faiblesse de vouloir pénétrer dans le tableau idyllique (à défaut de pénétrer la jeune fiancée, il aurait mieux fait). Là, il passe au travers du miroir, comme Alice. Mais ce n'est pas le pays des merveilles qui l'attend.

Chabrol a retrouvé cette ambiance chère à Hitchcock, où un personnage « normal » (le spectateur) se déplace dans un univers absolument truqué (grands monuments d'Amérique ramenés au rôle de décors de théâtre, mémés espionnes, cars de touristes entièrement factices etc.). Jamais rien pour s'appuyer, que des apparences. Le cauchemar ! Et pourquoi ce cauchemar nous touche-t-il autant ? Les psychanalistes peuvent nous écrire, ils ont gagné une place dans la queue pour *Les Incorruptibles*.

Pour ma part, je crois que si ça nous ébranle si fort, c'est parce que nous y retrouvons un écho de notre réalité quotidienne. A savoir une société où tout, discours, structures, médias, personnalités, tout est bidon.

Arriver à le faire ressortir comme le fait Chabrol, chapeau ! D'ailleurs regardez la tronche de l'auteur, ringard à souhait, ébloui derrière ses lunettes à la Marcel Achard ; il n'y a pas plus beau, mais qu'est-ce qu'il est inquiétant... On dirait un hibou !

DAGORY

TUTTI FUTTI

Rock en laminage continu

Le cœur de la Lorraine bat toujours au rythme du fer et de la terre. Comme a pu l'écrire un certain Louis Arti, « elle tient debout comme un voyage droit ». Pays meurtri entre les guerres et les frontières, entre les successifs laminages dont il a été la victime. Peuple debout dans la lutte... Longwy, Cattenom, Pompey... autant de villes symboles d'une Lorraine qui ne veut pas crever. Et même si aujourd'hui, il peut sembler que « plus rien ne bouge sur la Fensch endormie » (Lavilliers), ce n'est qu'une apparence. Des espaces de liberté et de création existent et en animant la scène rock radicale de ce coin de pays, le groupe francique Tutti Frutti nous prouve que tout ici n'est pas « complètement foutu ».

A quelques mètres de la vallée de la Fensch, derrière Thionville, Cattenom et sa centrale « mortuaire » plantée au milieu des champs. Les forêts, les vignes et le « p'tit vin de Contz ». Nous sommes en Lorraine francique. Ici, on parle le « platt ». Et Tutti Frutti chante en platt... en italien, en français, en kabyle. Ils ont construit un arc-en-ciel lorrain — « Reebou Lothringen » — pour briser les frontières. Un arc-en-ciel de paroles, de musiques et d'individus (Tutti Frutti est un mélange de trois franciques, d'un français d'origine italienne, d'un « austro-sarde » et d'un creusois...) qui a écumé les scènes d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg et de la Lorraine et qui prévoit pour 1988 des tournées au Pays Basque, dans la Ruhr et dans le bassin houiller lorrain.

Ce groupe qui a maintenant deux ans d'existence vient de sortir son premier disque (un maxi-45 T.). Quatre chansons qui vont donner au public une idée de l'esprit de révolte qui anime Tutti Frutti. Contre Le Pen et les frontières, contre l'armée et Cattenom, contre la castration linguistique dont ils sont les victimes, Tutti Frutti chante dans toutes les langues de Lorraine le droit de vivre debout. Un groupe porte-voix du refus au pays du laminage continu.

Pascal DIDIER

Tutti Frutti, « Reebou » (maxi-45 T.), production Tutti Frutti et A.P.E.R.O. (Association pour l'expression radiophonique et « otre »). Disponible contre 45 F. (plus 8 F. de port) en écrivant à : A.P.E.R.O., B.P. 18, 57100 Thionville, Côte-des-Roses (contact-scène : 1, rue du Pere-Scheil, Kaenigmacker, 57110 Yutz).

BOURSE

Qui paiera les tirelires cassées ?

AL'HEURE où ces lignes sont écrites, les glissades concomitantes du dollar et des valeurs boursières continuent. Wall Street vit toujours dans les tranes, partagée entre la crainte de mauvais chiffres pour le commerce extérieur des Etats-Unis et l'espoir de quelques paroles rassurantes tombant des lèvres du mannequin de la Maison Blanche, sur la nécessaire stabilisation du dollar. Le 10 novembre, le Dow Jones est descendu à 1 878 points. Fin août, il avait atteint le sommet avec 2 702 points. Soit 30% de déchet...

A Paris la chute a été encore plus brutale (est-ce à cause des privatisations qui ont rétréci le demande en pompant 60 milliards sur le marché ?). Tous les gains acquis en quinze mois ont été annulés. Les valeurs ont baissé de 30% depuis le début de l'année, mais comme les trois premiers mois de 1987 avaient enregistré une hausse de 17% l'amputation, par rapport à la fin mars, est de 40%.

Qui perd ?

Il a été reconnu de tout temps que les affaires c'est avant tout l'art de faire « travailler » l'argent des autres, plus spécialement celui de la grande masse des petits épargnants. C'est l'art de plumer les petits actionnaires qui ne disposent, bien entendu, d'aucun moyen d'intervention ou de contrôle dans les entreprises dont ils sont, théoriquement, co-propriétaires et qui doivent se contenter de recevoir les seuls bénéfices que les gros actionnaires (les noyaux durs...) ont la bonté de bien vouloir reconnaître. En cas de coup dur ils peuvent tout perdre.

Alors, bien sûr, dans la tourmente boursière actuelle les petits porteurs se trouvent plutôt dévêtus, surtout ceux qui ont acheté dans le courant de l'année. Voir la mé-

venture des braves gens séduits par les beaux yeux de Catherine Deneuve ! Ceux qui ont acheté il y a trois ou quatre ans sont encore gagnants, mais ils commencent à s'inquiéter. Pourtant, Balladur les a adjuré, à genoux, de tenir bon, comme les poilus à Verdun. Pour l'occasion, on a même ressorti de son placard le fantôme de Saint-Charmond, Pinay-la-confiance. C'est tout dire...

Cependant, dans une tornade comme celle-ci, il arrive que, malgré tous leurs moyens, les gros risquent encore plus... gros que les petits. Cité par Paul Fabra (1) un financier new-yorkais a expliqué : « Nous venons d'entrer dans l'ère des grands dangers, les plus expérimentés auront du mal à s'y retrouver, beaucoup y perdront leur chemise ». L'univers capitaliste est imputoyable...

Selon le chroniqueur boursier du Monde les opérations de liquidations, fin octobre, sur le marché à règlement mensuel, ont été « les plus meurtrières depuis la fin de la guerre ». Certaines « victimes » auraient été contraintes, dit-on, de vendre des actifs immobiliers pour payer leurs dettes...

... et qui gagne ?

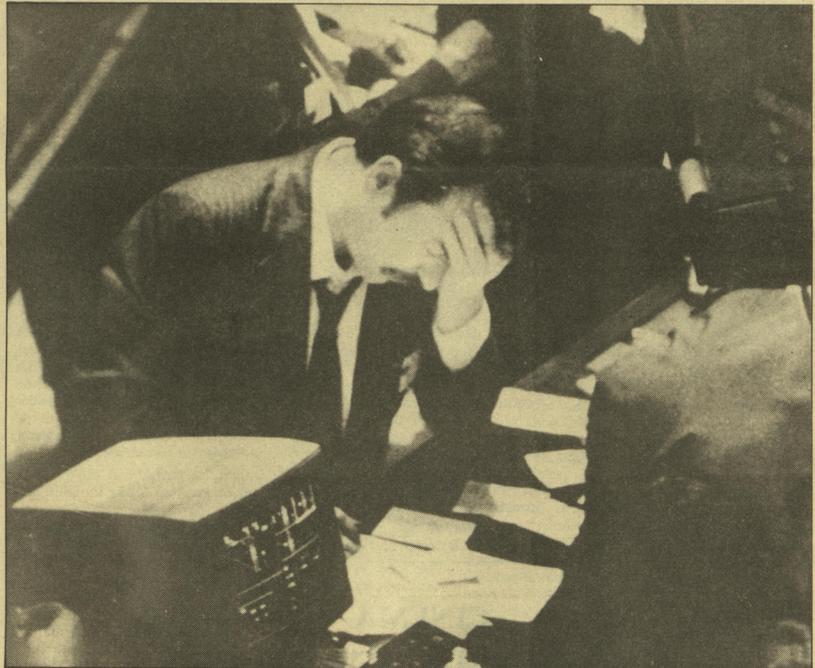
S'il se trouve des gens qui vendent — à perte — c'est parce que d'autres achètent, pour gagner. Les fameux « raiders », ces oiseaux de proie de la Bourse, sont à l'affût et tel groupe profite de la conjoncture (et du bas prix des actions) pour pénétrer chez un rival. Ainsi, il était beaucoup question ces temps-ci, au Palais-Brongiart, de l'achat de 11% du capital de Saint-Louis-Souchon par l'Italien Ferruzzi, qui contrôle déjà Beghin-Say. Du sucre et des huiles (Saint-Louis contrôle Lesieur), voilà de quoi faire son beurre. Les crises sont toujours l'occasion, pour les capitalistes lésés

plus costauds, d'absorber et de concentrer. Le malheur des uns...

Balladur a pu souligner, avec une apparence de raison, que la chute de

cours ont grimpé à Paris à partir du moment — le printemps 1982 — où Mauroy a décrété la « rigueur ». Les entreprises ont augmenté leurs

Certes, comme d'habitude, les économistes apparaissent très divisés quant aux conséquences, mais ils semblent de plus en plus nom-



la Bourse de Paris n'était pas due à la situation de l'économie française qui est saine. Elle est saine en effet, pour les capitalistes, si elle l'est beaucoup moins pour les chômeurs...

En temps ordinaire l'évolution des cours dépend des performances ou des difficultés des entreprises qui émettent des actions. Ainsi, les

profits grâce aux compressions d'effectifs et au recul du pouvoir d'achat des travailleurs. Mais l'abondance des capitaux a fait s'emballer la spéculation. Le fameux indice de la Compagnie des agents de change est passé de 100 en 1981 à plus de 400 à la fin de 1986.

Il est évident que toute cette spéculation et l'énorme hausse des cours qui en a résulté n'avait plus rien à voir avec la situation des entreprises. Les actions se sont trouvées surévaluées, et la Bourse déconnectée de la réalité économique. De même, la chute actuelle n'est pas provoquée par une baisse d'activité. Avec la spéculation les profits ne proviennent plus directement de l'activité économique, par exemple de la répartition entre actionnaires des bénéfices réalisés par une entreprise, mais de l'achat ou de la vente, au moment opportun, de ces petits bouts de papiers que sont les actions.

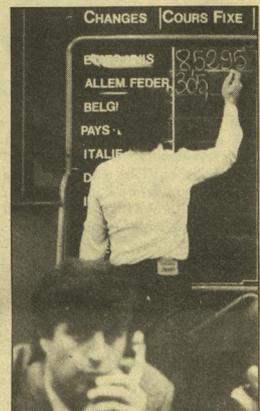
Spéculation boursière, spéculation financière...

Il existe une grande analogie entre le marché financier et le marché boursier (les réactions sont simultanées). La monnaie n'est pas seulement l'équivalent général, instrument nécessaire à l'échange.

Si, à cause de leur ampleur et de leur rapidité, les mouvements de la Bourse sont effectivement déconnectés de la réalité économique il n'en demeure pas moins que leur origine se trouve bel et bien dans celle-ci. Et tout comme les turbulences monétaires, ils ne sont pas sans conséquences sur elle.

Certains économistes considèrent que « la Bourse est un signal avancé quoique amplifié des évolutions économiques futures » (2). Les marchés boursiers et financiers se fondent, en effet, sur la confiance (3) et tout se déglince avec la défiance. C'est pourquoi une simple petite phrase, comme celle de James Baker peut faire beaucoup de dégâts. La dégringolade de la Bourse et du dollar a donc bien son origine dans la crainte d'une récession possible aux Etats-Unis, une récession qu'elle peut précipiter, aggraver et généraliser.

breux à penser que la tornade laissera des traces profondes. Deux mille cinq cent milliards de dollars — 15 fois le budget de la France — se sont évanouis sur les marchés boursiers. La chute peu s'arrêter et les cours peuvent repartir à la hausse, il n'en restera pas moins que des entreprises, comme des particulières, ont vu fondre leurs possibilités de financement. L'épargne recherchera des placements moins périlleux et les appels au marché boursier deviendront plus difficile (d'où le renvoi aux calendes de la suite du programme des privatisations). Investissements et consommation en pâtiront.



Si ces hypothèses se vérifiaient la réponse des Etats et du Capital ne pourrait pas être différente de ce qu'elle a été au cours de la décennie écoulée : une nouvelle cure d'austérité. Avec au bout l'aggravation du chômage. En définitive de toutes façon ce sera le monde du travail qui paiera les tirelires cassées des spéculateurs de tout acabit.

Sébastien BASSON

(1) Le Monde du 20 octobre 1987.
(2) Michel Aglietta, Le Monde du 27 octobre 1987.

(3) Fiduciaire : du latin fiducia, confiance, se dit de valeurs fictives fondées sur la confiance accordée à qui les émet (Petit Larousse).

« MARJOLAINE »

Recherche écologie...

AL'AUTRE bout du productivisme, le salon Marjolaine s'est tenu du 7 au 15 novembre, sous l'égide de Nature et Progrès. Mieux bouffer, mieux se soigner, préserver la terre, « élargir son champ de conscience » (thème du salon 87),

vaste et intéressant programme, mais dans quelle optique ?

On se pose la question en trainant dans les allées de ce Club Méditerranée de l'écologie enrhumée, où des astrologues au sourire jusqu'aux oreilles, qui nous promettent de vivre « dans la

lumière », voisinent avec des rosicrusiens (mais si !) ou des vendeurs de massages transcendants.

En écartant les stands de quelques illuminés du macrobiotique forcené, de ceux d'artisans babcools recentrés B.C.B.G., de distillateurs sans complexes de lavande tchernobylée, bref, des profiteurs de tous poils d'un mieux-vivre dans la crise, on arrive quand même à trouver quelques producteurs de vins, de légumes, d'aliments bios, et de rares stands un tant soit peu « militants » : Artisans du Monde-Frères des Hommes, Ecologie...

Les conférences sont à l'image du salon, un bric-à-brac contradictoire : y alternent le discours d'antinucléaires et d'écologistes réels, avec celui de consultants en « relations sociales », qui ont relégué la lutte des classes aux poubelles du marketing ; le discours d'alternatifs du consensus, qui oscillent entre méditons-sous-la-crise et une bonne conscience tiers-mondiste, avec celui de mystiques vapoureux, mais commerçants.

Il semble que Nature et Progrès, association par ailleurs relativement sérieuse sur le terrain de l'agrobiologie, se soit fourvoyé un peu plus cette année dans un carrefour idéologiquement douteux ; car le champ de conscience de ce salon est largement éloigné du champ des luttes sociales...

ANNE (Montargis)

NÎMES

« La sou culture »

NOUVEL émoi à Nîmes : le maire, J. Bousquet (alias Cacharel), a encore frappé dans le domaine culturel, et ce, par le biais de l'Office nîmois de la culture. En effet, cet organisme avait à charge de répartir 1,5 million de francs à 50 associations culturelles locales (celles-ci avaient estimé leurs besoins à 3 millions de francs !). Or, lorsque la mairie nîmoise eût prélevé le montant du coût des manifestations « culturelles » qu'elle avait organisé, il ne restait que... 327 francs en caisse ! Soit 6,54 francs pour chacune des associations présentes.

Déjà en avril dernier, la mairie faisait part des nouvelles conditions draconiennes concernant l'accès aux salles de la M.J.G. Neruda. Règlement entraînant un paiement (de 500 à 1 000 francs selon les cas) pour les associations désirant se réunir plus de trois fois par an !

Le groupe libertaire du Gard avait protesté, par voie de presse, à l'annonce de cette mesure discriminatoire où l'accès à la culture se fera par la sélection du fric. En tous cas, beaucoup ont sûrement compris que la création ne devait pas dépendre des subsides et des largesses du pouvoir en place. Faute de quoi, c'est une « sous-culture » collée aux bottes des notables et des politiciens que nous aurons.

Aussi, pour nous libertaires, des initiatives comme celle du Centre culturel Benoît-Brouchoux de Lille sont à développer et à approfondir. Parce que l'indépendance est primordiale dans le domaine créatif ; et parce que le pouvoir se combat aussi par le savoir.

Daniel DENIM

• URBANISME

Affelupin G. La soi-disant utopie du centre Beaubourg	45 F
Choay F. Urbanisme, utopie et réalité	37 F
Collectif Construire en terre	105 F
Bourdigan, le massacre d'un village populaire	45 F
Habitats autogérés	75 F
Guerrand R. H. L'aventure du métropolitain	79 F
Laborit H. L'homme et la ville	33 F
Mesnard A.-H. Aménager sa commune	68 F
Mumfort L. La cité à travers l'histoire	145 F

Ragon M. L'architecte, le prince et la démocratie	55 F
L'homme et les villes	45 F
Histoire de l'architecture, de l'urbanisme moderne. Tome I : Idéologie et pionniers, 1800-1910	150 F
Tome II : pratique et méthode, 1911-1976	175 F
Tome III : prospective et futurologie	230 F
L'espace de la mort	69 F
Rotier G. Architecture libre	120 F

• VIDEO (cassette)

Baissat B. Ecoutez May Picqueray (70 mn VHS)	450 F
Ecoutez Bizeau	450 F



POUR VOUS DEFENDRE, INFORMEZ-VOUS



FEDERATION ANARCHISTE - 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Liberté d'expression !

radio libertaire 89, 5 MHz
sur Paris et sa région

le monde libertaire hebdo.
en vente chaque jeudi dans les gares et principaux kiosques



le catalogue

DE LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE 145, RUE AMELOT PARIS 11° TÉL: 48.05.34.08

EN ACHETANT VOS LIVRES A LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE VOUS SOUTENEZ LES OEUVRES DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Les commandes pour la province ou l'étranger sont faites le jour même (sauf rupture de stock).

Nous ne fournissons que les commandes réglées à l'avance. **Nous vous demandons de compter 10% pour les frais de port.** Les règlements sont à adresser au nom de *Publico*.

Vous pouvez aussi commander des titres non inscrits au catalogue. Il nous faut, si possible, le titre du livre et le nom de l'éditeur.

Le catalogue qui suit est réparti en rubriques. Certains titres ont été classés dans une rubrique alors qu'ils auraient aussi bien pu l'être dans une autre. Néanmoins, il nous a semblé préférable de faire un choix afin que des mêmes titres ne figurent pas dans différents rayons de la librairie ; rayons qui sont étiquetés du même nom que les rubriques qui suivent, afin de vous faciliter la recherche des titres sur place.

La librairie du Monde libertaire est ouverte du lundi au samedi, de 10 heures à 19 h30.

ANARCHISME	2	MEDECINES DOUCES	14
ANTHROPOLOGIE/BIOLOGIE/SCIENCES	2	MOUVEMENT OUVRIER	14
ANTICIPATION	3	MOUVEMENT SOCIALISTE	15
ANTIMILITARISME	3	PARTI COMMUNISTE	15
ARTS ET CULTURE	4	PAYS DE L'EST	15
BAKOUNINE	4	PEDAGOGIE/EDUCATION	16
CHINE	4	PEINE DE MORT/FASCISME/DROITS DE L'HOMME	16
COLLECTIONS, REVUES DE LA F.A.	5	PHILOSOPHIE	17
COOPERATIVES/MUTUALISME	5	POESIE/CHANSON	17
DROIT/SYNDICALISME	5	POLITIQUE	18
ECOLOGIE	5	PREMIERE INTERNATIONALE	19
ESPAGNE, LIVRES EN FRANÇAIS	6	PRESSE/RADIO	19
ESPERANTO	6	PRISONS	19
FEMMES	7	PROUDHON	19
GENRE HUMAIN (revue)	7	PSYCHIATRIE/PSYCHANALYSE	20
HISTOIRE OUVRIERE ET PAYSANNE	8	REGIONS/ETHNIES	20
INDIVIDUALISME	8	RELIGION	20
INTERNATIONAL	8	REVOLUTION FRANÇAISE	21
JUSTICE/ASSOCIATIONS	9	REVOLUTION RUSSE	21
KROPOTKINE	9	ROMAN NOIR	21
LA COMMUNE	10	SANTE/DROGUE	22
LANGUES/SEMANTIQUE	10	SEXUALITE/CONTRACEPTION	22
LITTERATURE	10	SOCIAL/ECONOMIE	22
LITTERATURE PROLETARIENNE	12	SOCIALISME UTOPIQUE	23
LIVRES DE LA F.A.	13	SOCIOLOGIE/FEDERALISME	23
LIVRES POUR ENFANTS	13	URBANISME	24
MARXISME/ULTRA-GAUCHE	13	VIDEO (cassette)	24

Catalogue n° 8 - DECEMBRE 1987

• ANARCHISME

Anarchisme contemporain (Venise 84)

Ciao anarchici - photos sur la rencontre internationale	90 F
Venise 1984	56 F
Anarcho-syndicalisme et luttes ouvrières	44 F
Aventures de la liberté	58 F
L'Etat et l'anarchie	56 F
La révolution	79 F
Barrué J.	25 F
L'anarchisme aujourd'hui	
Berneri C.	5 F
La société sans Etat	
Berkman A.	130 F
Le mythe bolchevik - Journal 1920-1922	
Besnard P.	25 F
Le monde nouveau	5 F
L'anarcho-syndicalisme et l'anarchisme	
C.I.R.A.	40 F
Quand le coq rouge chantera : anarchistes français et italiens aux USA (bibliographie)	
Cœurderoy E.	50 F
Hourah ! ou la révolution par les cosaques	30 F
Collectif	25 F
Lexique de l'anarchisme	20 F
Albert Camus et les libertaires	57 F
Les nouveaux patrons	15 F
Centralisme et fédéralisme	14 F
Des municipalités à la commune libertaire	60 F
L'imaginaire subversif	
Creagh R.	110 F
Histoire de l'anarchisme aux U.S.A.	88 F
Sacco et Vanzetti	
C.R.I.F.A.	10 F
Troisième congrès de l'I.F.A.	
Dejacque J.	80 F
A bas les chefs	
Dommanget M.	80 F
Histoire du 1 ^{er} Mai, les 2 tomes	
Dossiers de l'histoire	12 F
Histoire du mouvement anarchiste	
Dumas R.	75 F
Ravachol, l'homme rouge de l'anarchie	
Fabbri L.	20 F
L'organisation anarchiste	75 F
Dictature et révolution	
Gandini J.-J.	82 F
Aux sources de la révolution chinoise : les anarchistes	
Goldmann E.	37 F
L'épopée d'une anarchiste	
Grave J.	106 F
40 ans de propagande anarchiste	
Guérin D.	23 F
L'anarchisme	
Guyau J.-M.	89 F
Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction	
Harmel C.	150 F
Histoire de l'anarchie	
Joyeux M.	25 F
L'anarchie dans la société contemporaine	40 F
L'anarchie et la société moderne	20 F
Autogestion, gestion directe, gestion ouvrière	15 F
L'hydre de Lerne	50 F
Ce que je crois	20 F
Histoire du <i>Libertaire</i> au <i>Monde libertaire</i>	120 F
Souvenirs d'un anarchiste (tome 1)	
La Boétie E.	23 F
Discours sur la servitude volontaire	20 F
Œuvres politiques	
Landauer G.	50 F
La révolution	
Leval G.	5 F
Le chemin du socialisme	15 F
Pratique du socialisme libertaire	15 F
L'humanisme libertaire	15 F
Éléments d'éthique moderne	60 F
L'Etat dans l'histoire	60 F
Espagne libertaire 36-39	

Leval/Rocker	15 F
Marx, ténia du socialisme	
Lewin R.	5 F
Eric Mühsam 1878-1934	
Lochu R.	65 F
Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs	
Maitron J.	96 F
Le mouvement anarchiste en France	85 F
Tome I	79 F
Tome II	
Paul Delesalle un anarchiste de la belle époque	
Malatesta E.	60 F
Anarchistes, socialistes et communistes	20 F
Ecrits choisis (tomes I, II et III). Chaque	12 F
Articles politiques	2 F
Réponse à la plate-forme	30 F
Pour ou contre les élections ?	15 F
L'anarchie	
Malato C.	80 F
Les joyeusetés de l'exil	
Marcier-Vega L.	68 F
La révolution par l'Etat	50 F
La chevauchée anonyme	
Mounier E.	25 F
Communisme, anarchisme, personalisme	
Nettlau M.	75 F
Histoire de l'anarchisme	
Nieuwenhuis	127 F
Le socialisme en danger	
Pouget E.	98 F
L'almanach du Père Peinard	
Prudhommeaux A.	20 F
L'effort libertaire	
Reclus E.	30 F
L'homme et la terre (tomes I et II). Chaque	40 F
L'évolution, la révolution et l'idéal anarchique	
Reclus P.	38 F
Les frères Reclus	
Revue l'Arc	80 F
L'anarchie	
Rocker Rudolf.	30 F
Anarchisme et organisation	
Russel B.	25 F
Le monde qui pourrait être	
Sarrazin H.	88 F
Elisée reclus ou la passion du monde	
Skirda A.	100 F
Autonomie individuelle et force collective ; les anarchistes et l'organisation	
Textes	20 F
Les anarchistes et les élections	20 F
Plate-forme et synthèse : l'organisation	
Vanzetti B.	25 F
Une vie de prolétaire	90 F
Ne pleurez pas ma mort	
Vertone T.	30 F
L'œuvre et l'action d'Albert Camus dans la mouvance de la tradition libertaire	

• ANTHROPOLOGIE/BIOLOGIE/SCIENCES

Changeux J.-P.	46 F
L'homme neuronal	
Claestres P.	110 F
Chronique des Indiens Guayaki	57 F
La société contre l'Etat	88 F
Recherches d'anthropologie politique	75 F
Le grand parler	
Duvignaud J.	96 F
Le langage perdu	
De Pracontal M.	89 F
L'imposture scientifique	
Duval M.	110 F
Un totalitarisme sans Etat	

Berger C.	15 F
Pour l'abolition du salariat	
Bois G.	45 F
Crise du féodalisme	
C.E.R.C.	39 F
Les revenus des Français	
Collectif	59 F
L'écologie contre le chômage	15 F
Nous, travailleurs licenciés	140 F
Code du travail 85/86	125 F
L'état de la France et de ses habitants	
Daubé-Bancel A.	1 F
La véritable réforme fiscale	
Delplanque B.	55 F
Le partage de l'emploi	
De Meur J.	45 F
Meurtres et fanatismes	
Descamps E. et D.	95 F
Les sociétés multinationales. Pouvoirs et contre-pouvoirs	
Dossiers de l'histoire	20 F
Le chômage	
Dumont J.-P.	66 F
La Sécurité Sociale en chantier	
Faure S.	12 F
La crise économique : origines, conséquences, remèdes	
Friedman G.	11 F
Sept études sur l'homme et la technique	
Galbraith	33 F
Théorie de la pauvreté de masse	
Gray/Carrière	39 F
Les misères de l'abondance	
Illich I.	42 F
Le travail fantôme	40 F
Energie et équité	14 F
Libérer l'avenir	
Milano S.	64 F
La pauvreté en France	
Mirow Kurt R.	96 F
La dictature des cartels	
Partant F.	65 F
La guérilla économique	45 F
Que la crise s'aggrave	61 F
La fin du développement	
Revue « Autogestions »	55 F
Un travail sans emploi	
Rubak S.	13 F
La classe ouvrière est en expansion permanente	21 F
Classes laborieuses et révolution	
Sagou M'hamed	85 F
Paribas : anatomie d'une puissance	
Virasolvly A.	69 F
Changer de système	

• SOCIALISME UTOPIQUE

Adam P.	60 F
Lettres de Malaisie	
Brukner P.	33 F
Fourier	
Collectif	70 F
Le familistère à Guise	
Considerant V.	45 F
Description du phalanstère	
Debout S.	15 F
Griffe au nez	42 F
L'utopie de Charles Fourier	
Desroches H.	79 F
La société festive	
Fourier C.	135 F
Théorie des 4 mouvements	24 F
Vers la liberté en amour	58 F
L'ordre subversif	140 F
Le nouveau monde amoureux	
Gallus	20 F
La marmite libératrice	

Godin	70 F
Solutions sociales	
Moore T.	40 F
L'utopie	
Paquot T.	70 F
Des utopies en général et de Godin en particulier	
Pierrepont Noyes	15 F
La maison de mon père	
Rude F.	82 F
Allons en Icarie	

• SOCIOLOGIE/FEDERALISME

Ansart P.	60 F
Les idéologies politiques	108 F
Idéologies, conflits et pouvoirs	58 F
Sociologie de Saint-Simon	
Bancal J.	130 F
L'économie des sociologues	
Besette J.-M.	86 F
Sociologie du crime	
Bouthou G.	17 F
Histoire de sociologie	
Caillat M.	62 F
Le fédéralisme et Alexandre Marc	
Chatelet/Pisier	161 F
Les conceptions politiques du XX ^e siècle	
Chevalier L.	50 F
Classes laborieuses et classes dangereuses	
Collectif	40 F
Le fédéralisme et Alexandre Marc	270 F
Le concept d'empire	89 F
Villermé. Tableaux de l'état physique et moral des salariés en France	
Comte A.	58 F
Sociologie	45 F
Philosophie des sciences	
Duvignaud J.	12 F
Introduction à la sociologie	66 F
Anthologie des sociologues français contemporains	
Feyerabend P.	107 F
Contre la méthode	
Gurwitsch G.	63 F
Les tendances actuelles de la philosophie allemande	159 F
La vocation actuelle de la sociologie. Volume I	159 F
Volume II	96 F
Les cadres sociaux de la connaissance	25 F
Dialectique et sociologie	
Hytte C.-M.	60 F
Le socialisme-Etat	
Lagneau B.	25 F
Sociologie de la publicité	
Lazarsfeld G.	17 F
Qu'est-ce que la sociologie ?	
Loureau R.	62 F
L'Etat inconscient	52 F
L'analyse institutionnelle	
Molnart T.	75 F
Le socialisme sans visage	
Niel A.	7.50 F
Les grands appels de l'humanisme contemporain	
Pétonnet C.	92 F
On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues	
Pincon-Charlot M.	110 F
Ségrégation urbaine (classes sociales et équipements collectifs en région parisienne)	
Rueff J.	12 F
Des sciences physiques aux sciences morales	
Thabault R.	56 F
Mon village	
Voyenne B.	17 F
Histoire de l'idée européenne	
Zola E.	170 F
Carnets d'enquête. Une ethnographie inédite de la France	

Souvarine B.	85 F
Staline	
Tronti M.	50 F
Ouvrier et capital	
Vaneigem R.	65 F
Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations	
Le Mouvement du libre-Esprit	115 F

• MEDECINES DOUCES

Aubert C.	79 F
Une autre assiette	
L'assiette aux céréales	60 F
Autrement (revue)	80 F
Autres médecines, autres mœurs	
Bernadet M.	95 F
La phyto-aromathérapie	
Bochurberg C.	55 F
Jeux de mains, jeux de vie	
Bourgarit	24 F
Soignez votre enfant par l'homéopathie	
Donadieu Y.	18 F
La propolis	37 F
La gelée royale	47 F
Les oligo-éléments	40 F
Le pollen	47 F
L'argile	
Delarue F.	77 F
L'intoxication vaccinale	
Les vaccinations n'ont pas fait régresser les épidémies	32 F
Eddé G.	44 F
Manuel pratique de digitopuncture	
Horvilleur A.	23 F
Guide familial de l'homéopathie	
Issartel L.	95 F
L'ostéopathie exactement	
Jagot P.-C.	79 F
Méthode pratique de magnétisme, hypnotisme, suggestion	
Comment guérir par le magnétisme	52 F
Kousmine C.	85 F
Soyez bien dans votre assiette jusqu'à 80 ans et plus	
Lerede J.	21 F
La suggestopédie	
Passebecq A. Dr	42 F
Rhumatismes et arthrites	
Picard H.	56 F
Conseil d'hygiène aux rhumatisants.	
Utilisation thérapeutique des oligo-éléments	
Pommier L.	33 F
Dictionnaire homéopathique	
Shelton H.	39 F
Les combinaisons alimentaires	
Valnet J. Dr	30 F
Aromathérapie	
Phytothérapie	33 F
Van L.	85 F
Ma séance de yoga	
J'apprends le yoga	85 F
Je perfectionne mon yoga	82 F

• MOUVEMENT OUVRIER

Andreu P.	75 F
Entre le noir et le rouge	
Bance P.	80 F
Les fondateurs de la CGT à l'épreuve du droit	
Besnard P.	39 F
Les syndicats ouvriers et la révolution sociale	
Blondeau Y.	40 F
Le syndicat des correcteurs	
Bouvier P.	38 F
Méto-polis	
Briot/Verbunt	45 F
Immigrés dans la crise	

Caroux-Destray J.	50 F
Un couple ouvrier traditionnel	
C.F.D.T.	37 F
Blanc comme neige	
Chauvet P.	180 F
Les ouvriers du Livre en France	
C.I.R.A.	30 F
La naissance du mouvement ouvrier à Besançon	
Collectif	70 F
La question du logement et le mouvement ouvrier français	
Georges Sorel	290 F
Corale	20 F
Capitalisme, syndicalisme, même combat	
De Laubier P.	90 F
La grève générale en 1905	
Dubois P.	80 F
Les ouvriers divisés	
Durand/Dubois	85 F
La grève	
Faucier N.	25 F
Les ouvriers de Saint-Nazaire	
Grein D.	30 F
La légalité contestée	
Griffuelhes V.	4 F
Le syndicalisme révolutionnaire	
Le Carpentier S.	40 F
Manuest : à la recherche de l'autogestion	
Lefranc G.	23 F
Le syndicalisme en France	23 F
Le syndicalisme dans le monde	30 F
Les expériences syndicalistes internationales	40 F
Grèves d'hier et d'aujourd'hui	
Meister A.	69 F
L'autogestion en uniforme	
Mermoz M.	65 F
L'autogestion, c'est pas de la tarte	
Mouriaux R.	37 F
La CGT	
Perrot M.	99 F
Jeunesse de la grève. France 1871-1890	
Portis L.	45 F
Georges Sorel	
Pouget E.	34 F
Le sabotage	
Revue « Autogestions »	31 F
N° 4 : Pérou - Ecologie	31 F
N° 5 : Pologne, la brèche ?	31 F
N° 6 : Les habits neufs du président Tito	30 F
N° 7 : Irlande : au-delà du terrorisme	55 F
N° 8/9 : Un travail sans emploi	35 F
N° 11 : Les utopistes du mètre carré	55 F
N° 12/13 : Les passions pédagogiques	37 F
N° 14 L'entreprise	40 F
N° 15 La gauche maladroite	40 F
N° 16 Parties de campagne	40 F
N° 17 La démocratie souterraine : Chili 1973/1984	40 F
N° 18 La république des experts	80 F
N° 20/21 Alternatives québécoises	50 F
N° 22 Les coopératives dans la crise	50 F
N° 23 Les couleuvres de la gauche	
Root/Branch	34 F
Le nouveau mouvement ouvrier américain	
Rude P.	34 F
Le mouvement ouvrier à Lyon	
Sagnes	79 F
Le mouvement ouvrier en Languedoc	
Schenkel J.	65 F
Bureaucrates et manipulateurs du balai !	
Simon H.	78 F
Grève des mineurs en Grande-Bretagne (mars 84-mars 85)	
Sorel G.	155 F
La décomposition du marxisme (+ textes)	21 F
La décomposition du marxisme	90 F
Matériaux d'une théorie du prolétariat	90 F
Les illusions du progrès	
Subversion n° 2	7 F
Agir aujourd'hui pour l'anarcho-syndicalisme	
Tronchet L.	90 F
Combats pour la dignité ouvrière	

Collectif	59 F
Les soirées de médan	25 F
Entretiens sur le grand siècle russe	20 F
Nouvelles 71	
Dagerman S.	84 F
Le serpent	98 F
L'île des condamnés	92 F
Les wagons rouges	
Darien G.	37 F
Le voleur	10 F
Bas les coeurs	10 F
Les pharisiens	10 F
La belle France	
D'Eaubonne F.	66 F
L'indicateur du réseau	
Delcombe A.	45 F
La lettre à Yvonne	
Demaysoncel G.	70 F
Vélo-solo ou les variations d'une solitude	
Desproges P.	28 F
Dictionnaire superflu	28 F
Manuel de savoir vivre	76 F
Vivons heureux en attendant la mort	69 F
Des femmes qui tombent	24 F
Chroniques de la haine ordinaire	40 F
Desproges se donne en spectacle	
Dos Passos	28 F
Manhattan Transfer	24 F
La grosse galette (tomes I et II). Chaque	129 F
La belle vie	
Dostoïevski F.	25 F
Les frères Karamazov	27 F
Les possédés	26 F
L'idiot (2 vol.). Chaque	
Eco U.	28 F
Le nom de la rose	
Fakinov A.	61 F
Les rats de Hambourg	28 F
Récit des temps perdus	
Falacci O.	28 F
Un homme	
Finaly P.	20 F
Le gai ghetto	
Finster R.	50 F
Deux doigts dans la bouche	
Fo D.	85 F
Récits de femmes et autres histoires	85 F
Mort accidentelle d'un anarchiste	
Foucault M.	43 F
Pierre Rivière	
Gabillon S.	77 F
L'engrenoir	
Giono J.	17 F
Regain	20 F
Le chant du monde	
Golberg M.	105 F
M. Pierre Aubery	
Gomez Arcos A.	30 F
Ana non	59 F
Scène de chasse	52 F
L'enfant miraculé	
Gougoud H.	61 F
Le grand partir	72 F
L'inquisiteur	79 F
Le fils de l'ogre	35 F
L'arbre à soleils	
Grass G.	130 F
La rate	
Heurte Y.	50 F
La nuque raide	
Ibsen H.	20 F
Maisons des poupées	
Istrati P.	36 F
Les charbons du Baragan	21 F
Kyra Kyralina	19 F
Présentation des haïdoucs	41 F
Codine	38 F
Nerramtsoula	20 F
Domnitsa de Snagov	
Kafka F.	23 F
L'Amérique	

Le château	29 F
La colonie pénitentiaire	16 F
La métamorphose	24 F
Le procès	31 F
Lettres à Milena	21 F
La muraille de Chine	
Kherroubi M.	85 F
La cameriste de l'infante Isabelle	
Koestler A.	20 F
Un testament espagnol	
Kriss	53 F
Sur un air de poissons volants	
Ladame P.-A.	90 F
Quand le laurier reflurira	
Laforest M.	95 F
La perquisition	
London J.	29 F
Histoire des siècles futurs	30 F
Martin Eden	27 F
Les temps maudits	29 F
Le talon de fer	
Lozerec'h B.	65 F
L'intérimaire	
Malraux A.	31 F
L'espoir	30 F
La condition humaine	
Mergat C.	85 F
Toi, tu marches devant	
Martin du Gard R.	22 F
Les Thibault (5 volumes). Chaque	
Melville H.	35 F
Le grand escroc	
Mirbeau O.	10 F
Sébastien Roch	10 F
La 628-E-B	10 F
L'abbé Jules	23 F
Les 21 jours d'un neurasthénique	26 F
Le journal d'une femme de chambre	
Nadaud A.	90 F
Archéologie du zéro	
Nin A.	15 F
Vénus érotica	
Oury L.	85 F
Rouget le braconnier	
Pa Kin	19 F
Le jardin du repos	80 F
Printemps	29 F
Nuit glacée	
Panizza O.	70 F
Psychopathia criminalis	
Partant F.	45 F
Le pédalo ivre	
Revue l'Arc	45 F
B. Vian	
Revue Plein chant	75 F
N° 31-31 ; Stig Dagerman	
Rossellini R.	56 F
Un esprit libre ne doit rien apprendre en esclave	
Russel B.	50 F
Autobiographie (3 volumes). Chaque	
Sade	33 F
Histoire de Juliette (tomes I, II et III). Chaque	32 F
Les prospérités du vice	32 F
La marquise de Gange	25 F
Les infortunes de la vertu	15 F
Les crimes de l'amour	
Servat G.	120 F
La naissance d'Arcturus	
Tolstoï	30 F
Guerre et paix (2 volumes). Chaque	58 F
Ecrits sur l'art	
Tolstoï S.	85 F
Journal intime (2 volumes). Chaque	
Traven B.	32 F
Le vaisseau des morts	35 F
Le trésor de la Sierra Madre	33 F
La révolte des pendus	33 F
La charrette	33 F
Rosa blanca	

Vasquez A.	
Sebasto's angels	78 F
Vian B.	
Chansons	100 F
Chroniques de jazz	34 F
L'écume des jours	26 F
Les fourmis	40 F
L'arrache-cœur	17 F
Petits spectacles	50 F
Le loup-garou	36 F
L'herbe rouge	17 F
J'irai cracher sur vos tombes	60 F
Et on tuera tous les affreux	50 F
Textes et chansons	60 F
Les morts ont tous la même peau	60 F
Elles se rendent pas compte	40 F
Cinéma science-fiction	40 F
Textes pornographiques	40 F
Cantilène en gelés	50 F
Troubles dans les Andains	30 F
Le ratichon baigneur	42 F
Ecrits sur le jazz, tome 1	90 F
Autres écrits sur le jazz, tome 2	100 F
La belle époque	50 F
Oléra	45 F
En avant la zizique	22 F
Vercoquin et le planton	35 F
Victor S.	
Les années sans pardon	27 F
Les révolutionnaires	74 F
Zola E.	
La bête humaine	25 F
Thérèse Raquin	17 F
Nana	19 F
L'argent	25 F
Au bonheur des dames	20 F
Travail	42 F
Germinal	18 F
La terre	27 F
L'assommoir	23 F
Le ventre de Paris	25 F

• LITTÉRATURE PROLETARIENNE

Blangenois	
Une saison espagnole	15 F
Blasquez A.	
Gaston Lucas, serrurier	42 F
Bonnet R.	
Contes et récits de la ville et de la campagne	36 F
Carles E.	
Une soupe aux herbes sauvages	20 F
Collectif	
Chroniques de la littérature prolétarienne en Wallonie	54 F
Georges Nadel ou la seconde vue	60 F
Delannoy A.	
Un crayon de combat	32 F
Dixmier E. et M.	
L'Assiette au Beurre	55 F
Doff N.	
Contes farouches	51 F
Fridell F.	
Une semaine de péché	60 F
Guillaumin E.	
Près du sol	60 F
La vie d'un simple	20 F
Le syndicat de Baugignoux	66 F
Guilloux L.	
La maison du peuple	37 F
Le sang noir	36 F
Le pain des rêves	27 F
La confrontation	25 F
L'herbe d'oubli	115 F
Souvenirs sur G. Palante	72 F
Dossier confidentiel	42 F
Jakez Helias P.	
Le cheval d'orgueil	90 F
Joyeux M.	
Le consulat polonais	15 F
Laubscher J.-P.	
La dixence cathédrale	80 F

Le Roy E.	
Jacquou le Croquant	23 F
Letessier D.	
Le voyage à Paimpol	25 F
Malva C.	
Un ouvrier qui s'ennuie / Mon homme de coupe	99 F
Histoire de ma mère et de mon oncle Fernand	45 F
Choses et gens de la Buve et du Borivage	75 F
Un mineur vous parle	51 F
Martinet M.	
Les temps maudits	10 F
Culture prolétarienne	25 F
Chants du passager	36 F
Hommes	15 F
Massé L.	
Le refus	85 F
Le mas des Oubelles	48 F
La terre du liège	69 F
Le vin pur	20 F
Contes en sabots	70 F
Galdaras	70 F
Melet P.	
Aux couleurs de l'automne	45 F
Trente années au service des bergers	42 F
Meunier P.	
Terre de Veullots	75 F
Michel L.	
Le claque-dents	22 F
Les crimes de l'époque	15 F
Nadaud M.	
Léonard, maçon de la Creuse	82 F
Navel G.	
Travaux	17 F
Passages	78 F
Orwell G.	
Le quai de Wigan	80 F
Une histoire birmane	90 F
Paraz A.	
Le lac des songes	120 F
Perdiguer A.	
Mémoires d'un compagnon	79 F
Perrin J.	
Jules Valles - Démarches	80 F
Philippe A.	
Michel Rondet	55 F
Philippe C.-L.	
Bubu de Montparnasse	35 F
Poullaille H.	
Le pain quotidien	25 F
Seul dans la vie à 14 ans	75 F
Nouvel âge littéraire	120 F
Ils étaient quatre	45 F
Ragon M.	
Ma sœur aux yeux d'Asie	20 F
L'accent de ma mère	20 F
Les mouchoirs rouges de Cholet	25 F
La louve du Mervent	25 F
Drôles de voyages	13 F
Nous sommes dix-sept sur la même lune	16 F
Le jeu de dames	18 F
Drôles de métiers	75 F
Les quatre murs	15 F
Histoire de la littérature prolétarienne de langue française	159 F
Revue Entretiens	
Henry Poullaille	42 F
Robinet J.	
L'autodidacte	99 F
Sand G.	
Le compagnon du tour de France	67 F
Simoën J.-C.	
Le canard sauvage	185 F
Sylvere A.	
Toinou le cri d'un enfant auvergnat	80 F
Tourret F.	
Branle des petits seigneurs du pays de Thelle	24 F
Vallès J.	
L'insurgé	25 F
Le bachelier	25 F
L'enfant	27 F
Les blouses	50 F
Les enfants du peuple	120 F

Viollet A.	
Les poètes du peuple au XIX ^e siècle	85 F
Voisin M.	
C'était le temps de la Belle Epoque	48 F

• LIVRES DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Balkanski G.	
Libération nationale et révolution sociale	45 F
Besnard P.	
Les syndicats ouvriers et la révolution sociale	20 F
Fabbi L.	
Dictature et révolution	75 F
Groupe Puig Antich de la Fédération anarchiste	
1944 : Les dossiers noirs d'une certaine résistance	45 F
Groupe Sacco et Vanzetti de la Fédération anarchiste	
Espagne 1936 : Images de la révolution sociale	100 F
Joyeux M.	
L'anarchie et la société moderne	40 F
Souvenirs d'un anarchiste	120 F
Kropotkine P.	
L'entraide	45 F
Leval G.	
Espagne libertaire 36-39	60 F
L'Etat dans l'histoire	60 F
Proudhon P.-J.	
Avertissements aux propriétaires	45 F
De la capacité politique des classes ouvrières (2 volumes)	80 F
Proudhon/Marx	
Philosophie de la misère/Misère de la philosophie (3 tomes)	200 F
Chaque	80 F

• LIVRES POUR ENFANTS

Bruel/Bozellec	
Lison et l'eau dormante	46 F
Les chatouilles	29 F
Crapougnerie	29 F
Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon	46 F
La manginoire	32 F
Hôtel de l'ogre	34 F
Qui pleure ?	46 F
Bruel/Claveloux	
Pour de rire	29 F
Castelot B.	
Agathe et la fée or Mône	15 F
Collectif	
Lison et l'eau dormante	28 F
Qui pleure ?	32 F
Le cheval dans l'arbre	28 F
Collection « Souris noire » (polars pour enfants)	
— Daeninckx	
La fête des mères	35 F
— Fajardie	
Sous la lune d'argent	35 F
— Jonquet	
On a volé le Nkoro-Nkoro	35 F
Ducamp J.-L.	
Les droits de l'homme racontés aux enfants	47 F
L'amitié racontée aux enfants	47 F
Frémion Y.	
Tongre	25 F
Gauthier X.	
L'étrange métamorphose d'Anaïs	40 F
Gougoud H.	
La rue du puits qui parle	21 F
Contes au creux du moulin	72 F
Gudule	
Rosaloché la moche	39 F
Helf C.	
Louise Michel aux barricades du rêve	19 F
Jean G.	
Le racisme raconté aux enfants	47 F

Jusserand P.	
Georges Brassens, un poète	22 F
Langlois D.	
Les diables rouges	39 F
L'injustice racontée aux enfants	45 F
La politique expliquée aux enfants	47 F
Làre/Gueuz	
Pétrouchka	20 F
Lesage de La Haye J.	
Le chat et le renard	38 F
London J.	
L'amour de la vie	16 F
Mayle P.	
Bébé contrôle	65 F
Mazalto M.	
Pomme et Charly	35 F
Jean-Claude et Béatrice	39 F
Adèle mystère	45 F
Muller/Steiner	
Les deux îles	89 F
L'île aux lapins	46 F
Pika	
L'éclair d'Hiroshima	75 F
Prévost J.	
Contes pour enfants pas sages	16 F
Lettres des îles Baladar	15 F
Wolinski G.	
La divine sieste de papa	69 F

• MARXISME/ULTRA-GAUCHE

Berger C.	
Marx, l'association, l'anti-Lénine	31 F
Briclaner S.	
Pannekoek et les conseils ouvriers	51 F
Castoriadis C.	
La société bureaucratique (2 volumes). Chaque	35 F
L'expérience du mouvement ouvrier (2 volumes). Chaque	35 F
Collectif	
Des tracts en mai 68	120 F
De la misère en milieu étudiant	30 F
Debord G.	
La société du spectacle	80 F
Guérin D.	
Rosa Luxemburg et la spontanéité révolutionnaire	15 F
Klein H.-J.	
La mort mercenaire	51 F
Gorz A.	
Adieux au prolétariat	25 F
Huhn W.	
Trotsky, le Staline manqué	25 F
IS	
La véritable scission dans l'Internationale	80 F
Internationale situationniste (1958-1969)	150 F
Lénine	
L'Etat et la révolution	30 F
Luxemburg R.	
Textes (réforme, révolution, social-démocratie)	53 F
Mehring F.	
Karl Marx, histoire de sa vie	185 F
Marcuse H.	
Vers la libération	33 F
L'homme unidimensionnel	59 F
Eros et civilisation	67 F
Culture et société	97 F
Niel M.	
Psychanalyse du marxisme	39 F
Pannekoek A.	
Les conseils ouvriers, tome 1 et 2	45 F
Rabaut J.	
Tout est possible	45 F
Ragon M.	
Karl Marx	15 F
Sanguinetti G.	
Véridique rapport sur les dernières chances de sauver le capitalisme en Italie	80 F